

L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION
DANS LES BIBLIOTHEQUES
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
et
LA FORMATION
DES UTILISATEURS

Sous la direction de : Mademoiselle J. CALIXTE
Responsable de la Centrale documentaire
de l'Ecole Supérieure de Commerce
et d'Administration des Entreprises
de MARSEILLE-LUMINY

Avec l'aide de : Madame M. WAGNER
Directrice des Etudes
E.N.S.B.
dans la réalisation du questionnaire

Cette enquête n'aurait pas pu être réalisée sans l'aimable concours des responsables des différentes bibliothèques où elle a été lancée. Qu'il me soit donc permis de citer et remercier pour leur accueil favorable :

Pour la B.U. de LYON :

- M. NIGAY, Conservateur en Chef, responsable de la section de la Doua
- Mme GACHON, Conservateur, responsable de la section Médecine.
- M. GLEYZE, Conservateur, responsable de la section de Bron.
- M. THOUMIEUX, Conservateur, responsable de la section du quai Claude-Bernard.

Pour l'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES (I.N.S.A.) :

- Melle ROBERT, Directrice de la bibliothèque
- Melle VINIERE, Directrice-Adjointe

Pour l'I.U.T. 1 (Campus de la Doua - Villeurbanne) :

- Mme ALLERA, Responsable de la bibliothèque

Pour l'I.U.T. 2 (Rue de France - Villeurbanne) :

- Mme DENTZER, Bibliothécaire

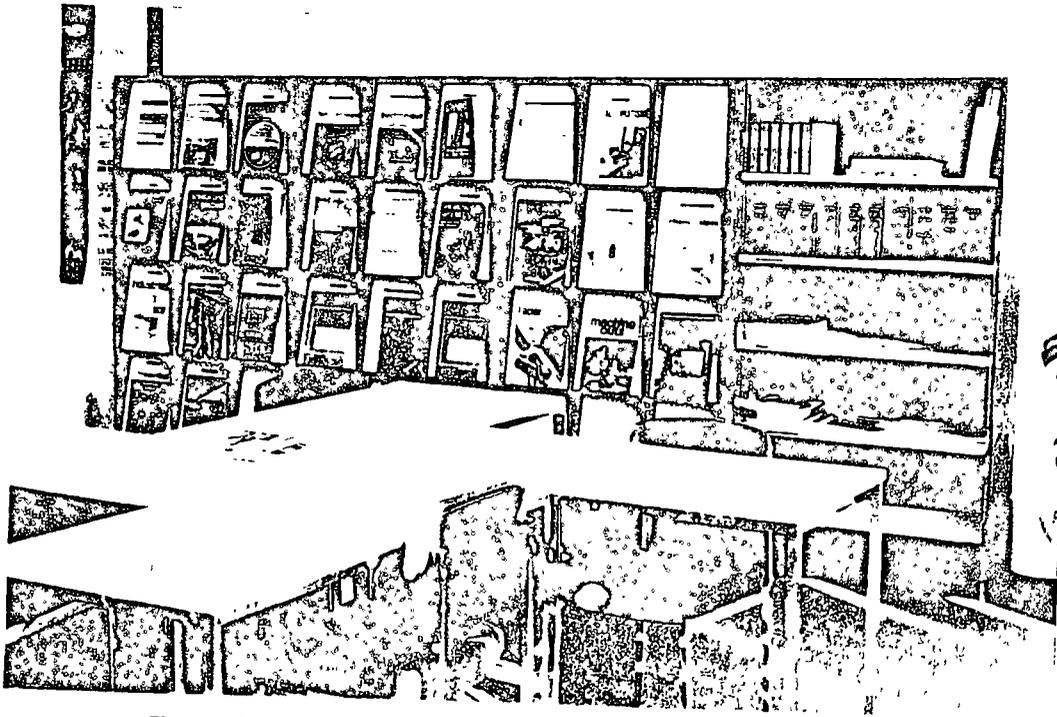
Pour l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises (ESCAEL) :

- Mme CAYOL, Documentaliste.

Ainsi que l'ensemble des personnels de ces huit bibliothèques : puisque c'est en partie eux qui ont eu à charge la distribution des questionnaires dans chaque établissement.

Et aussi les enseignants, étudiants, et autres personnes :

qui ont bien voulu apporter leur contribution à cette petite étude.



Salle de
Documentat
IUT 2.

P R E A M B U L E

Le Devenir de l'homme contemporain est lié
... à la compréhension du caractère continu
de l'information et à la maîtrise des
méthodes et des techniques qui lui
permettent de "coller" à la réalité.

Ion STOICA, Dir.-Adjoint.
Bibliothèque centrale-universitaire
BUCAREST

Cette phrase placée en exergue résume parfaitement, à mon avis, l'importance que doit avoir l'accès à l'information dans notre société. Mais toute démarche vers l'information dans un domaine donné se double de la recherche de la documentation correspondante, en fonction de besoins exprimés au préalable ; et l'accès aux documents est commandé par la maîtrise de méthodes et de techniques spécifiques, plus ou moins complexes.

J'exposerai rapidement, quels peuvent être, de façon générale, le rôle et l'importance de l'information et de la documentation à notre époque. Puis je dirai comment elles sont apparues nécessaires dans les milieux scientifiques, et, dans le cas qui nous intéresse, celui des étudiants de l'enseignement supérieur.

Nous assistons à une véritable mutation de la civilisation face à la stabilité relative des époques précédentes, la nôtre se caractérise par le changement, et surtout par l'accélération dans le changement :

- 5 ans de ces dernières années valent 50 ans du siècle dernier.
- 5 ans d'aujourd'hui vaudront 1 an des environs de l'an 2 000.

Formule de choc, sans doute, destinée à provoquer l'imagination, certainement. Il n'en reste pas moins qu'il faudra

être aptes à assumer le changement. D'autre part, l'expansion du savoir, le développement des connaissances et des découvertes scientifiques entraîne une véritable explosion de la documentation. On a évalué la production annuelle d'écrits scientifiques de toute sorte à 2 millions, soit un demi-milliard de pages. On publie chaque année 100 000 revues qui font l'objet d'un million et demi de "condensés" diffusés par plus de 1 800 services spécialisés dans la description bibliographique. On estime que dans 10 ans, en 1985, le nombre d'écrits scientifiques mis en circulation sera de l'ordre de 8 à 10 milliards, soit un volume 4 à 5 fois plus élevé qu'aujourd'hui. Cette abondance a eu pour conséquence le recours à l'automatisation. Je n'aborderai pas ce domaine. Je me bornerai à considérer que :

- d'une part, les informations ne constituent pas un édifice mort, mais sont constamment en évolution : c'est pourquoi il me paraît primordial que chacun soit profondément conscient de ce "caractère continu" de l'information, et soit prêt à s'y adapter.

- d'autre part, la documentation croît de façon exponentielle et des systèmes plus ou moins complexes en garantissent l'accessibilité : par conséquent, pour se diriger facilement et rapidement dans la masse documentaire, il est indispensable d'en connaître les méthodes et les techniques d'accès.

Ceci vaut pour tous les domaines scientifiques, car il y a interaction entre la connaissance scientifique et technique et les structures socio-économiques, et il est difficile de séparer les informations relatives aux sciences humaines et celles concernant les sciences exactes.

Ceci vaut aussi, je voudrais l'ajouter, bien que cela s'éloigne de mon propos actuel, pour toutes les couches de la société. Il faudrait que le transfert des connaissances soit assuré le plus largement possible, l'information étant le support de ce transfert des connaissances.

Enfin, je limite ici mon propos aux moyens de maîtriser l'expansion du savoir. Mon travail ne porte pas sur la connaissance des mécanismes, des causes, des effets de l'explosion documentaire, connaissance qui permet de rester meilleur juge des produits proposés.

De l'urgence à comprendre le caractère continu de l'information et à posséder la maîtrise des techniques documentaires découle la nécessité de sensibiliser les utilisateurs, mais aussi de former des spécialistes de l'information.

Dans cette optique, s'est créé au sein du Bureau National de l'Information Scientifique et Technique (B.N.I.S.T.), un groupe "Formation" (1973-1974) devenu en 1975, le groupe "Sensibilisation et formation des utilisateurs de l'information". Son but était d'étudier les problèmes posés par la formation des spécialistes de l'information et la sensibilisation des utilisateurs. Dès son premier rapport d'octobre 1974, il demandait qu'une série d'actions soient entreprises auprès :

- des enseignants,
- des étudiants et chercheurs,
- des ingénieurs et cadres.

Il ajoutait qu'en vue d'une action à long terme, soient, entres autres, insérés progressivement dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux (primaire, secondaire, universitaire), des cours ou des exercices de formation à l'information ou à l'auto-formation. Le n° 1, janvier-février 1976, de la revue Documentaliste, reprenant le rapport de ce groupe de travail, met l'accent sur le fait évident que les utilisateurs, à l'école, à l'université, dans leur vie professionnelle, ne possèdent pas le réflexe de s'informer, ou ne savent pas comment procéder. On n'omet pas d'y signaler qu'avant d'entreprendre des actions de sensibilisation, il faudra qu'il existe à proximité les moyens de répondre à la demande que l'on aura suscitée (bibliothèques, ouvrages de références, appareils de reproduction pour les documents, etc...) liste à laquelle je me permettrai d'ajouter : un personnel en nombre suffisant et ayant été préalablement formé.

On comprend ainsi quelle peut être l'importance de la cellule documentaire de l'enseignement supérieur dans la formation des étudiants et dans leur capacité à s'autodocumenter. Il semble évident, en effet, qu'il y aurait "incompatibilité totale entre une école supérieure en pleine modernisation et une approche traditionaliste et rigide de l'information". (1). Aucun enseignement ne peut être, aujourd'hui, séparé de l'information, surtout s'il se veut vivant, axé sur la réalité. L'enseignement alterné adopté dès 1973 à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Marseille-Luminy (ESCAEM-L) n'a été possible que grâce à l'action tout à fait nouvelle menée par la Centrale documentaire de cet établissement. Celle-ci joue un rôle déterminant dans la formation des étudiants et dans un système d'études basé sur l'initiative et la documentation personnelle. La centrale pratique un enseignement nouveau de lecture rapide et de formation à la recherche documentaire nécessaire à tout étudiant même s'il n'en ressent pas aujourd'hui spontanément le besoin.

Pour mieux appréhender l'utilisation de la documentation dans l'enseignement supérieur, j'ai été amenée à lancer une enquête auprès des publics de quelques bibliothèques de Lyon. Principalement les étudiants des 1er et 2ème cycles (503), même si des étudiants de 3ème cycle (25) et des enseignants et autres (29) ont été touchés aussi. J'ai essayé ainsi de mesurer comment actuellement, ces étudiants savent utiliser les ressources d'une cellule documentaire pour leur travail. Conjointement, j'ai tenté de connaître comment, pour ces lecteurs, leur besoins, connus ou non, conscients ou inconscients, étaient satisfaits par ces cellules.

Cette enquête est limitée dans le temps et dans l'espace, de même qu'en nombre. Elle est bien modeste, eu égard au tour d'horizon ambitieux de ces premières pages. Elle m'a cependant permis, à moi qui ne connaissais les bibliothèques d'enseignement supérieur que par une expérience personnelle déjà lointaine, de mieux cerner leur public et les différents services rendus.

(1). Ion STOICA.- In bulletin Unesco Bibl., vol. XXIX n° 5, sept-oct 1975. - p. 289. "Principes régissant l'activité d'informati dans les bibliothèques d'enseignement supérieur en Roumanie.

Cette enquête a été engagée dans le but de mieux connaître les utilisateurs des bibliothèques d'enseignement supérieur. Il est d'une importance vitale pour un centre de documentation, mais aussi, à mon avis, pour une bibliothèque de tenir compte de son environnement, et principalement de ses lecteurs. Il faut donc aller au devant des besoins des utilisateurs pour leur fournir un service réel et adapté.

Du côté des utilisateurs, cette enquête peut agir comme un "révélateur", Elle permettra sans doute à certains, du moins, peut-on l'espérer, de mieux connaître leurs besoins documentaires ou de mieux les exprimer.

L'enquête par questionnaires convenait bien dans le cas qui nous intéresse :

- population nombreuse et géographiquement disséminée.
- objectif limité à une analyse relativement sommaire.

1 - L'ECHANTILLON

Le champs géographique de l'enquête était 8 bibliothèques d'enseignement supérieur de la communauté urbaine de Lyon :

- les 4 sections de la Bibliothèque Interuniversitaire (BI)
 1. la section Sciences, droit et sciences économiques de la Doua à Villeurbanne
 2. la section Droit-Lettres au 18 quai Claude Bernard à LYON.
 3. La section médecine, pharmacie, odontologie, 8, avenue Rockefeller à LYON.
 4. la section lettres et sciences sociales à Bron Avenue de l'université.

- la Bibliothèque de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon - 20, avenue Albert Einstein - VILLEURBANNE

- la Bibliothèque de l'I.U.T.1, sur le campus de la Doua à VILLEURBANNE.

- la Bibliothèque de l'I.U.T.2 , rue de France à VILLEURBANNE

- la Bibliothèque de l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Lyon (ESCAEL)- 23 route de Dardilly à ECULLY.

On trouvera en annexe, une description très schématique de ces huit bibliothèques, car leurs caractéristiques et leur organisation ont influé sur l'analyse des questionnaires.

L'enquête a donc touché des bibliothèques de tailles et de types différents, et des étudiants de diverses disciplines

Taille de l'échantillon

1 000 questionnaires ont été distribués aux huit bibliothèques, de la façon suivante :

- 500 questionnaires pour la B.I.U. à raison de 125 questionnaires pour chacune des 4 sections,
- 250 questionnaires à la bibliothèque de l'INSA,
- 100 questionnaires à la bibliothèque de l'I.U.T. 1
- 100 questionnaires à la bibliothèque de l'ESCAEL
- 50 questionnaires à la bibliothèque de l'I.U.T. 2

La population de référence est d'environ 43 000 étudiants se répartissant ainsi :

- 37 288 étudiants pour la B.I.U.,
- 1 860 étudiants pour les bibliothèques des 2 I.U.T.
- environ 3 500 étudiants pour la bibliothèque de l'INSA
- environ 280 étudiants pour la bibliothèque de l'ESCAEL

Mais il faut ajouter que ces chiffres correspondent en fait au nombre d'étudiants qui sont inscrits dans les établissements dont relèvent les 8 bibliothèques.

En conséquence, on peut penser que la tranche d'étudiants qui fréquentent ces bibliothèques est, sans doute, bien inférieure à ces données numériques.

2 - Le déroulement de l'enquête

1. Envoi des 1 000 questionnaires dans les bibliothèques.

Le mardi 27 Avril ont été apportés 900 questionnaires dans l'ensemble des bibliothèques sauf celle de l'ESCAEL ;

Le mercredi 28 Avril ont été apportés 100 questionnaires à la bibliothèque de l'ESCAEL.

2. Modes de distribution des questionnaires à l'intérieur des bibliothèques.

- dépôt des questionnaires dans les endroits stratégiques (banque de prêt, hall d'entrée, salle des catalogues, etc ...)

- participation du personnel qui a incité les étudiants à répondre, et souvent individuellement.

- certains étudiants ont pris d'eux-mêmes les questionnaires, et ont manifesté leur intérêt jusqu'à engager une discussion avec le personnel à ce propos.

- pour l'I.U.T.1, seulement, les questionnaires ont été distribués soit par des responsables d'étudiants, soit par des enseignants (voir en annexe la fiche sur l'I.U.T.1)

3. Retour des questionnaires.

Effectué dans les 15 jours environ, pour l'ensemble des bibliothèques, c'est-à-dire jusqu'au 13 Mai, sauf pour une dizaine de questionnaires qui ont été rendus quelques jours après cette date.

3 - LE BILAN

	Questionnaires rendus	623
Dont	Questionnaires rejetés (insuffisamment remplis et en particulier pour défaut d'indication des études poursuivies)	66
	Questionnaires d'enseignants	26
	Questionnaires d'autres personnes	3
	Questionnaires d'étudiants de 3ème cycle	25
	Questionnaires d'étudiants de la 1ère à la 5ème année	503

Ce sont ces 503 questionnaires qui ont été utilisés dans la partie "Analyse" qui suit. Les pourcentages de retour sont très variables : ils vont de 90 % à 33 %.

J'attendais un déchet beaucoup plus important. On m'a rendu plus de questionnaires remplis que je ne l'espérais.

Dans l'interprétation des résultats, même si cela n'est pas dit, chaque fois, il faudra bien tenir compte du fait que sans doute, la plupart des étudiants qui ont répondu étaient motivés à le faire. Autrement dit, que l'étude porte sur une frange d'étudiants qui sont en général relativement intéressés par les bibliothèques, le travail qu'on peut y faire, la façon de l'utiliser, les services que celles-ci peuvent leur rendre.

4 - LE QUESTIONNAIRE (joint en annexe).

Il comprend 3 parties :

- 1 - Profil sommaire de l'enquêté,
- 2 - Utilisation de la bibliothèque où est menée l'enquête,
- 3 - Attitude des enquêtés :
 - vis à vis des bibliothèques,
 - vis à vis de la formation des utilisateurs.

1. La première partie regroupe les questions 1, 2, 25 ainsi que le graphique représentant les différentes tranches de l'enseignement supérieur. On obtenait une répartition par sexe, par disciplines, par niveaux d'études.

Une indication sur les bibliothèques fréquentées avant et pendant les études supérieures.

La question 25 a été renvoyée en fin de questionnaire pour une plus grande clarté de lecture et écarter toute possibilité de confusion entre la question 25 elle-même et les questions 2, 3 et 4.

2. La deuxième partie est très lourde puisqu'elle va de la question 3 à la question 16.

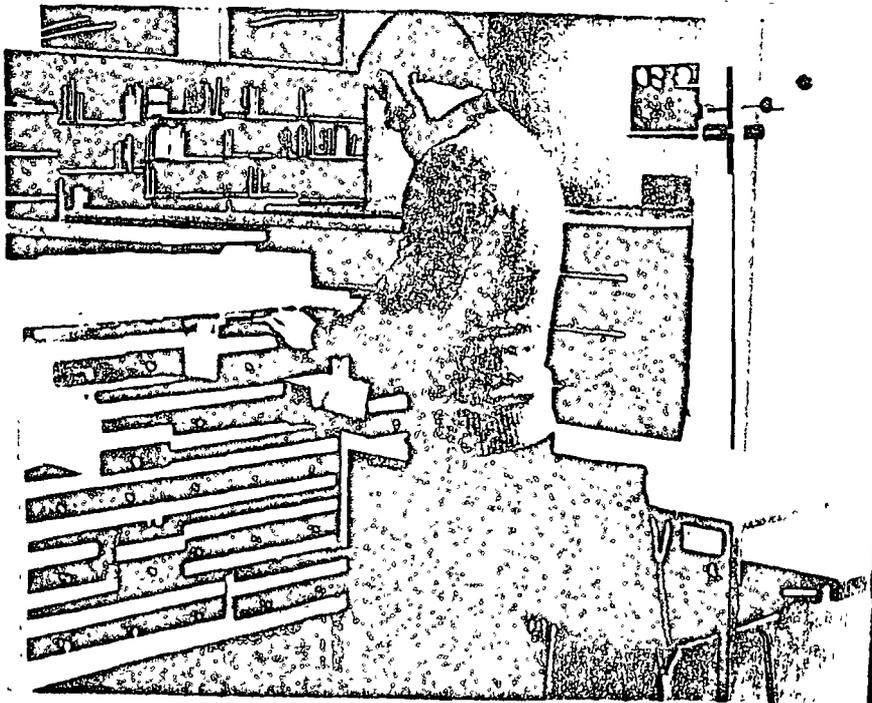
Elle porte entre autres, sur le travail fait en bibliothèque, l'efficacité de la recherche, la connaissance du prêt inter, du classement des ouvrages, des catalogues, ou l'utilisation du matériel bibliographique.

3. La troisième partie essaie de mesurer l'attitude des enquêtés.

- Vis à vis des bibliothèques (questions 17, 18, 19, 20,

(La question 24 a été reportée en avant dernière position, parce que c'était la seule question ouverte, qu'elle élargissait le débat et demandait réflexion. Ce devrait être en fait la véritable dernière question du questionnaire. On a vu plus haut pourquoi la question 25 avait été rejetée en dernière position ; étant facile à remplir elle pouvait être placée après la question 24, sans crainte de lasser le lecteur.)

.-Vis.à.vis de la formation des utilisateurs (questions 21, 22, 23)



Consultation
des
catalogues
à l'IUT₂

L ' A N A L Y S E

Avertissement et données numériques globales.

L'analyse des données pourra être jugée assez sommaire. Il n'a pas été possible, faute de temps, de faire une analyse aussi poussée que l'ensemble des questions le laissait prévoir. L'incidence de certains paramètres ne figurera donc pas dans cette petite étude.

Voici, au préalable, comment se répartissent les 623 questionnaires qui ont été rendus.

h.	La Doua	C.B.	Médec. Pharm.	B.P.	INSA	IUT 1	IUT 2	ESCAEL	Total par catég.
nts	4	7	1	4	2	2	1	5	26
	0	0	0	0	2	0	0	1	3
s	3	8	11	1	2	0	0	0	25
s	57	45	58	51	141	85	36	30	503
	9	7	11	9	10	5	12	3	66
	73	67	81	65	157	92	49	39	623

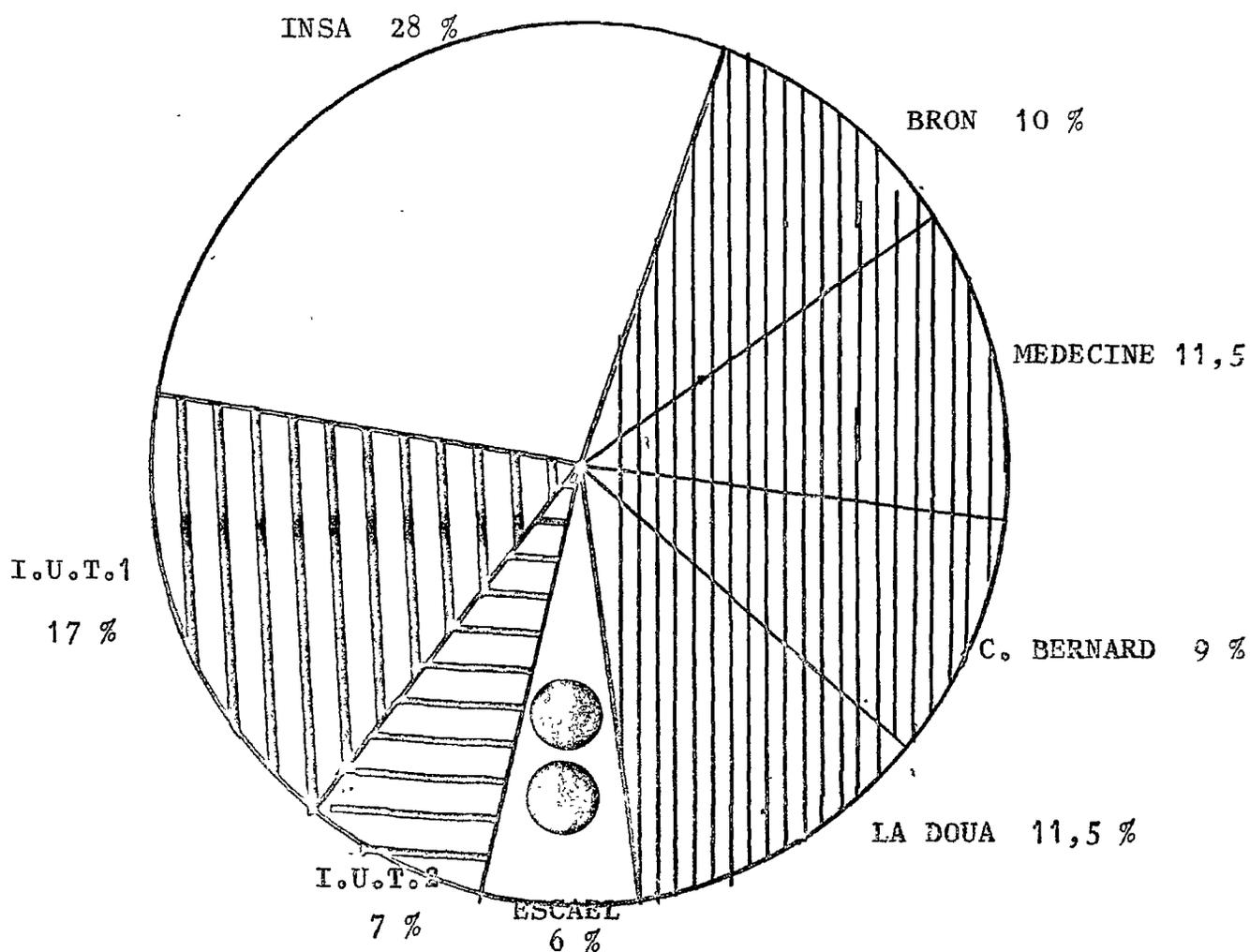
(1). Comme il a été déjà dit, je ne procéderai qu'à l'analyse des 503 questionnaires d'étudiants des 1er et 2ème cycles universitaires, me bornant pour les questionnaires des autres catégories à quelques citations et réflexions. L'analyse s'efforcera de suivre dans la mesure du possible le même plan que le questionnaire.

I PROFIL SOMMAIRE DE LA POPULATION prise en compte : 503 étudiants 16

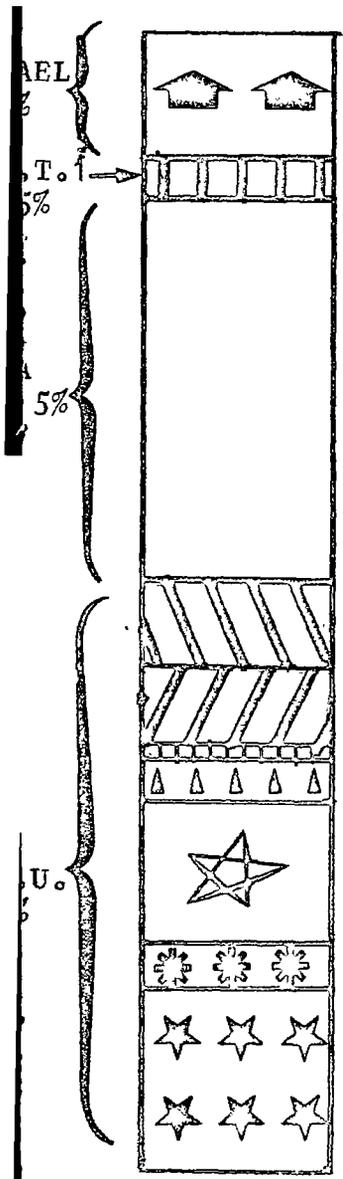
1 - Répartition par sexe

60 % d'étudiants
40 % d'étudiantes

2 - Répartition par bibliothèques

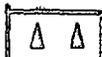
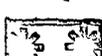


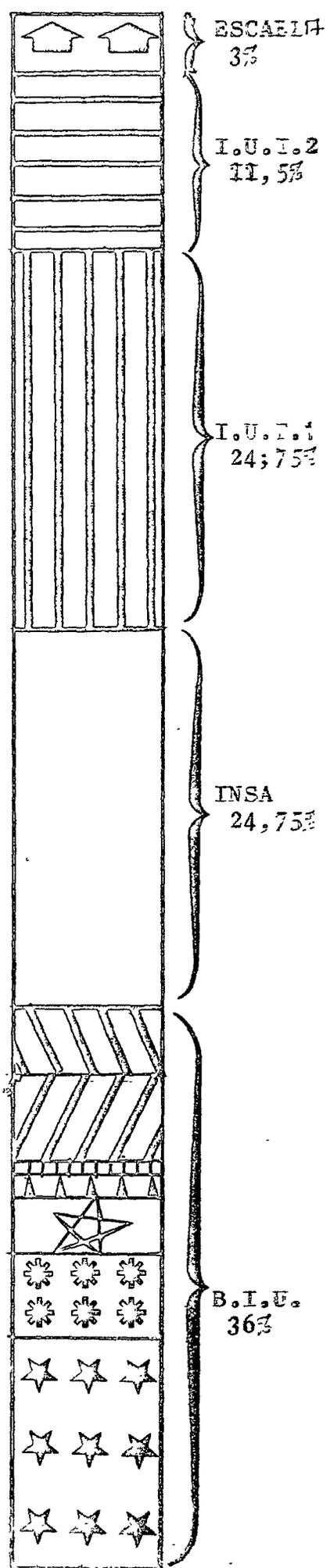
partition par cycles et bibliothèques.
 et par disciplines pour la B.I.U.



Etudiants de 2ème cycle
 36,5%

Légende par disciplines
 pour la B.I.U.

-  Médecine
-  Pharmacie
-  Sciences et techniques
Gestion
-  Sciences économiques
-  Sciences
-  Droit
-  Lettres



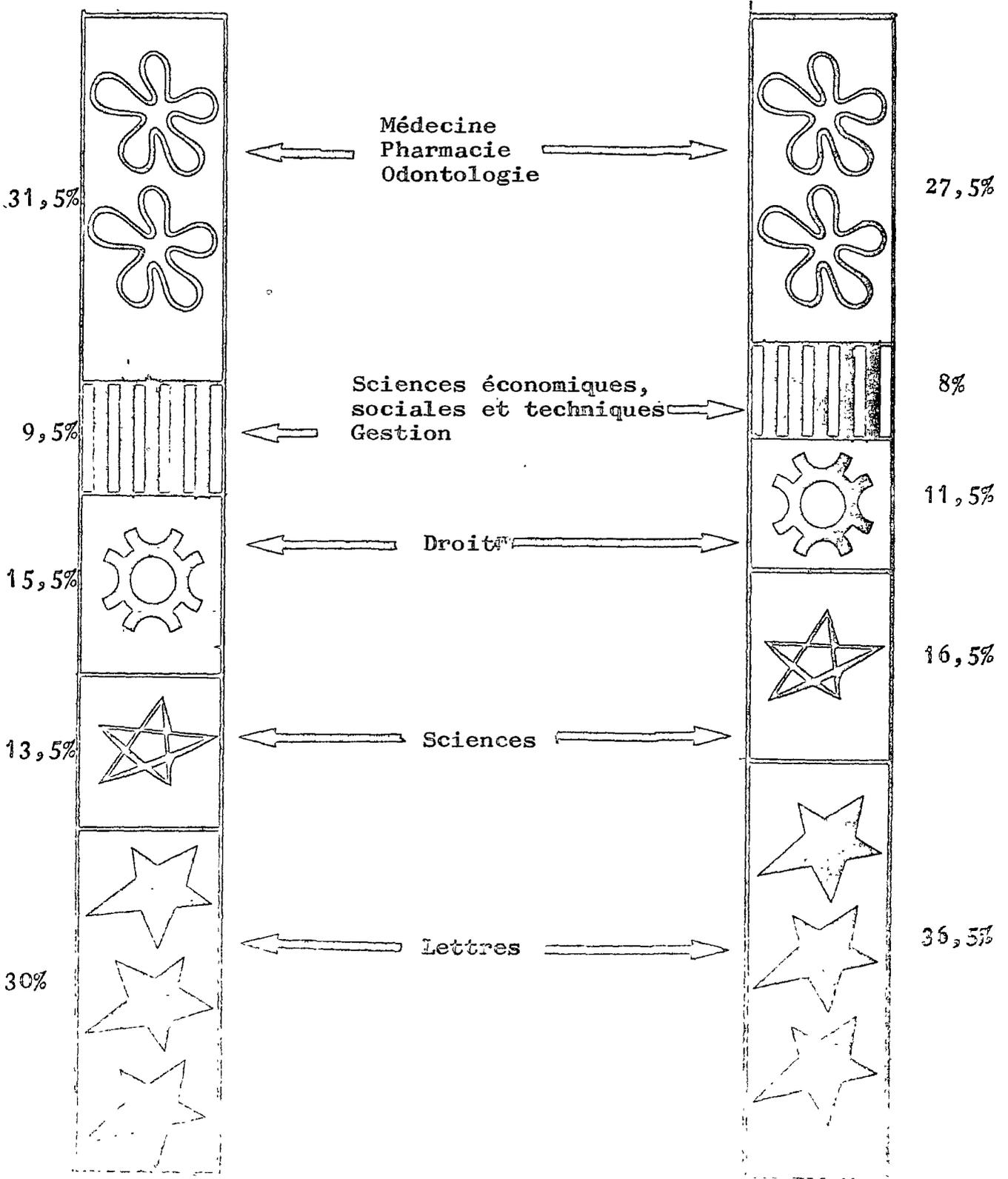
Etudiants de premier cycle
 63,5%

N.B. = voir p 52 les chiffres qui correspondent aux pourcentages.

Répartition des effectifs par grandes disciplines pour le premier et le 2ème cycles .

Pour les 3 universités de Lyon .

Pour les 211 questionnaires provenant de la B.I.U.

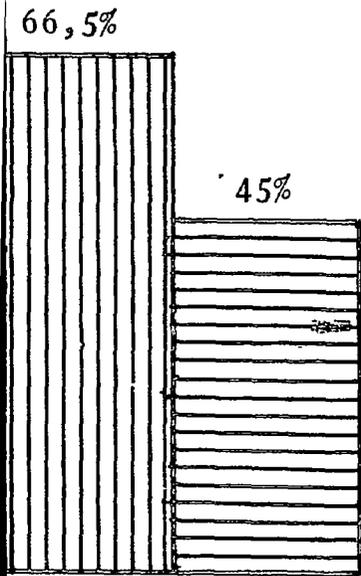


N.B. Voir en annexe les données numériques qui correspondent aux pourcentages. (p.53)

Pourcentages des étudiants qui avant d'entrer dans l'enseignement supérieur fréquentaient: 19

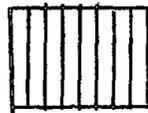
- 1- Au moins une bibliothèque (sur 503 étudiants)
- 2- Une bibliothèque de lycée

100%



Il est intéressant de voir d'où vient le public des bibliothèques d'enseignement supérieur: une bonne proportion des étudiants ont déjà l'habitude d'une bibliothèque.

Il convient cependant d'apporter les nuances nécessaires et en particulier le fait que la fréquentation de ces bibliothèques (en général municipales ou de lycées) n'est pas forcément régulière et assidue.



Etudiants qui fréquentaient au moins une bibliothèque

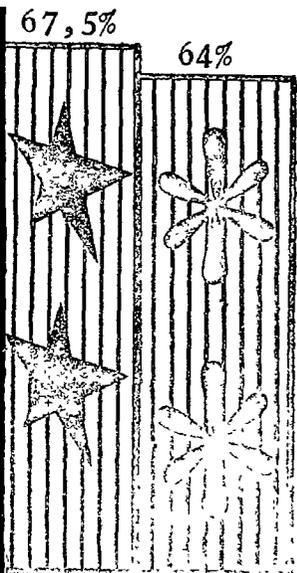


Etudiants qui fréquentaient une bibliothèque de lycée

bis. Comparaison entre le 1er cycle et le 2ème cycle.

Quant à la fréquentation d'au moins une bibliothèque avant d'entrer dans l'enseignement sup. 100%

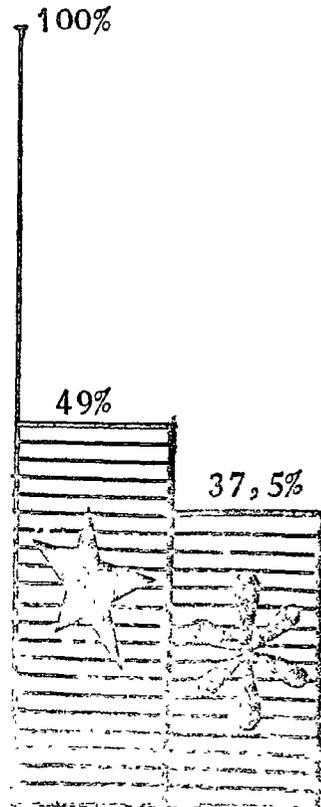
Quant à la fréquentation d'une bibliothèque de lycée



Etudiants de 1er cycle



Etudiants de 2ème cycle



On constate, mais seulement pour les chiffres, que les étudiants du 1er cycle ont obtenu une B. de lycée plus souvent que ceux du 2ème cycle. On peut conclure que ce n'est pas un hasard et que sur un échantillon grand on obtiendrait des résultats semblables traduisant une

II - L'UTILISATION DES BIBLIOTHEQUES PAR LES ETUDIANTS

1. Questions 3 et 4

Un dépouillement pour chacune de ces questions paraît être d'un intérêt assez restreint. Les résultats des deux questions seraient plus significatifs si ils étaient mis en corrélation avec d'autres questions. Par exemple, on pourrait étudier la correspondance entre la justesse des réponses concernant les noms des catalogues (question 13), et le nombre d'années passées en bibliothèque d'enseignement supérieur. En fait, nous envisageons dans les limites de cette rapide synthèse, de ne mesurer que l'incidence de la question 3 sur la question 4. Autrement dit, y a-t-il une relation entre le nombre d'années de fréquentation d'une bibliothèque et l'assiduité. Il faut cependant ajouter qu'au niveau de l'enseignement supérieur intervient le fait que plus les études sont avancées et plus la recherche personnelle devient nécessaire avec pour conséquence le travail en bibliothèque.

Pour une recherche sur la seule B.I.U. de Lyon, on obtient les résultats suivants :

Pour le 1er cycle :

Nombre d'années de fréquentation	- 1 mois	1 mois à 6 mois	6 mois à 2 ans	2 ans à 5 ans	+ 5 ans
0 s / mois	0	2	3	0	0
1 s / mois	0	5	12	3	1
0 s / sem.	0	7	27	12	0
1 s / sem.	0	5	28	8	2

Pour le 2ème cycle :

Nombre d'années de fréquentation	- 1 mois	1 mois à 6 mois	6 mois à 2 ans	2 ans à 5 ans	+ 5 ans
1 fois / mois	0	1	1	9	0
2 fois / mois	00	0	0	9	1
3 fois / sem.	0	0	3	36	2
4 fois / sem.	0	0	3	27	3

Les chiffres sont de toute évidence insuffisants pour proposer une conclusion par comparaisons systématiques.

On peut cependant constater que, pour le 1er cycle, par exemple, dans la tranche de 6 mois à 2 ans : la proportion des étudiants qui vont plus d'une fois / semaine ou + de 3 fois / semaine à la bibliothèque (27 + 28) par rapport à celle des étudiants qui y vont moins d'une fois / mois ou + d'une fois / mois, (3 + 12) est nettement plus accusée que dans la tranche qui va de 1 mois à 6 mois (5 + 2 contre 7 + 5).

Mais, ceci n'est plus vrai pour le tableau du 2ème cycle. D'autre part, il est probable que l'enquête a touché plutôt les étudiants qui viennent souvent à la bibliothèque, puisque celle-ci a été faite sur un nombre de jours réduits.

Ce genre d'étude n'est pourtant pas dénué d'intérêt. On peut croire, en effet, que, plus la connaissance des bibliothèques est grande, et plus la tendance à l'utiliser va croissant. Des corrélations entre les questions 2 et 25 d'une part (portant sur les bibliothèques fréquentées avant et pendant les études supérieures) et la question 4 d'autre part, auraient pu apporter des résultats intéressants. Faute de temps et d'espace, cela ne sera pas fait.

En ce qui concerne toujours l'incidence de la question 3 sur la question 4, le cas de l'IUT 1, section G.A.E., pourrait en tout cas apporter de l'eau à notre moulin (de même que celui de l'ESCAEL).

A l'IUT 1, section G.A.E. :

- en 1ère année de G.A.E., sur 21 étudiants qui ont répondu pour 25 étudiants inscrits :

- 3 viennent + de 3 fois par semaine
- 11 viennent + de 1 fois par semaine
- 7 viennent + de 1 fois par mois

- en 2ème année de G.A.E., sur 21 étudiants ayant répondu (pour 25 étudiants inscrits) :

- 10 viennent + de 3 fois par semaine
- 8 viennent + de 1 fois par semaine
- 9 viennent + de 1 fois par mois
- 1 vient moins de 1 fois par mois.

Ici la progression est assez nette, en particulier pour le nombre d'étudiants qui fréquentent la bibliothèque plus de 3 fois par semaine.

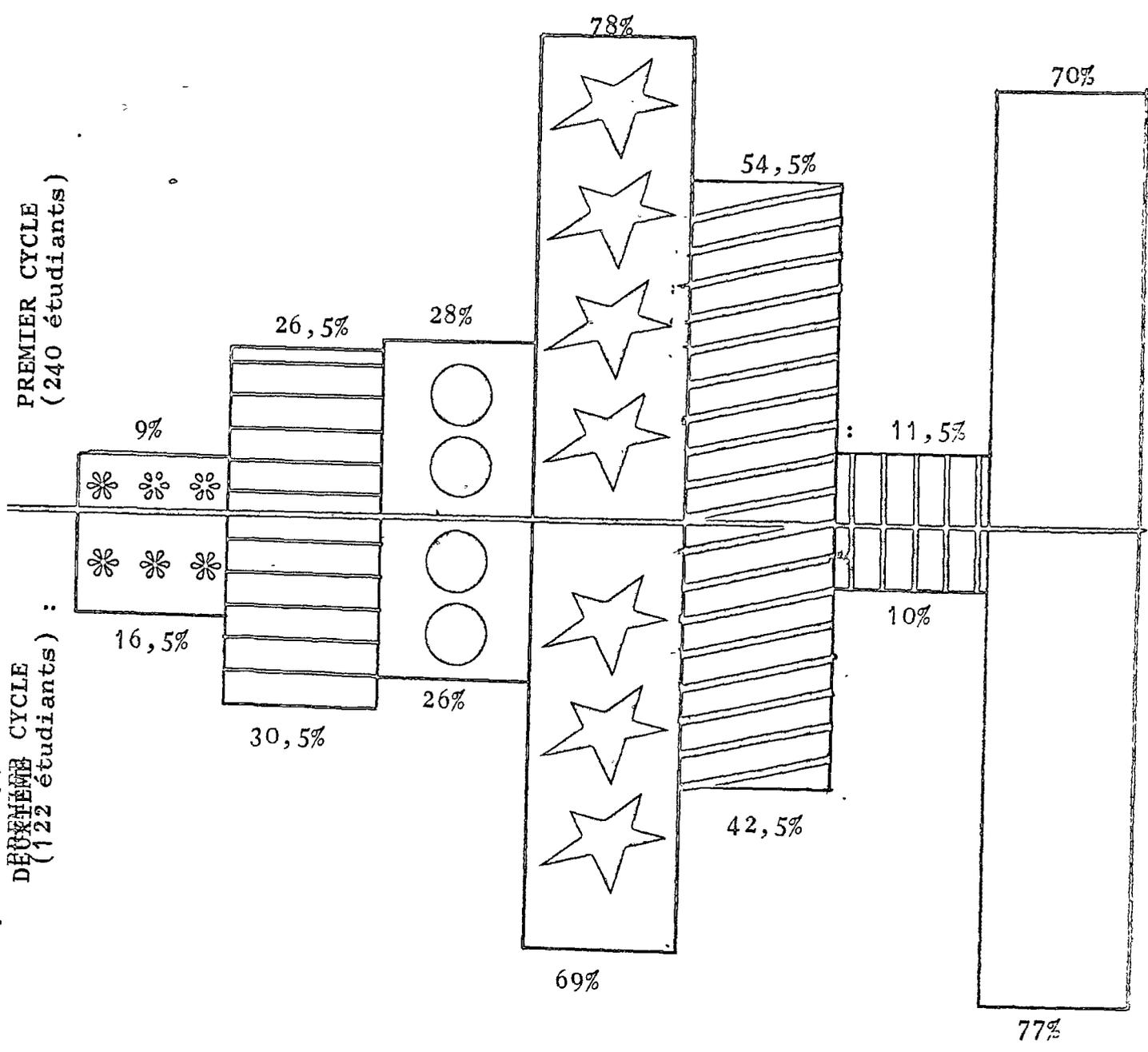
Il est impossible de formuler une conclusion. Il faudrait tout d'abord un échantillon plus important. Il est impossible de généraliser, les résultats sont trop partiels. Il faudrait qu'ils portent sur plusieurs années.

2. Pourquoi les étudiants viennent à la bibliothèque - leur travail (question 7).

Voyons maintenant pour quelles raisons les étudiants viennent en bibliothèque (dans cette partie de l'étude, nous supprimerons la bibliothèque de l'INSA qui n'a pas de salle de travail à proprement parler. Cela conditionne évidemment les réponses des étudiants. Les rubriques 1 (retrouver des amis), 2 (trouver un local), 3 (mettre à jour des notes de cours) n'ont jamais ou rarement été choisies).

Le graphique de la page suivante nous donne les pourcentages pour les rubriques 1 à 7 de cette question. Les résultats pour le 1er cycle se trouvent dans la 1ère moitié de la page ceux du 2ème cycle dans la 2ème moitié. La disposition permet de mieux comparer les résultats de chaque cycle pour une même rubrique

Pourquoi les étudiants viennent en bibliothèques. Leur travail. 23
 (question 5)



1 Retrouver des amis
 2 Trouver un local entre 2 cours
 3 Mettre à jour les notes de cours
 4 Consulter sur place des documents
 5 Rassembler une documentation pour un travail personnel
 6 Autres
 7 Emprunter des livres

11,5% 27,5% 27,5% 75% 51% 11% 72,5%

BUREAU CENTRAL DE RECHERCHE (sur 362 étudiants)

Il ressort d'une manière évidente que la consultation sur place de documents (rubrique n° 4) atteint le plus fort pourcentage. Ceci pour diverses raisons qui apparaissent au dépouillement des questionnaires :

- préférence pour la bibliothèque, local pratique, calme, où on retrouve des amis (travail de groupe), ambiance studieuse.
- documents tous à portée de la main (importance de l'accès libre),
- mais aussi ouvrages exclus du prêt, etc...

75 % est une moyenne pour les 2 cycles, en fait la plupart des résultats sont voisins de cette moyenne. Cependant,

- le pourcentage le plus bas est de 49 %
- le pourcentage le plus élevé est de 90 %.

Ces différences sont dues autant à l'organisation de la bibliothèque (l'accès libre augmente considérablement la consultation sur place) qu'au type d'études poursuivies (consultation quotidienne de journaux, revues, etc...)

On note le même genre de différence pour la rubrique 5 qui obtient la 3ème place parmi les 7 rubriques.

- 16 % des étudiants de médecine de 1ère et 2ème année, contre- 66 % des étudiants en IUT 1 et 2, de 1ère et 2ème année.

vont à la bibliothèque pour rassembler une documentation pour un travail personnel.

L'incidence du genre de travail demandé est, on s'en doute, capitale dans l'utilisation de la bibliothèque. C'est le cas ici, selon toute vraisemblance.

On pourrait affiner la recherche pour une étude plus approfondie des publics. Mais cette étude est générale et je n'irai pas plus avant dans les détails.

Ces quelques constatations mettent en relief, me semble-t-il, la spécificité de chaque public. Les besoins documentaires sont en étroite liaison, c'est évident, avec la discipline, d'une part, mais aussi le niveau et le type d'études.

En ce qui concerne la rubrique n° 6, voilà des exemples de ce qu'on écrit les étudiants (tous cycles confondus).

- apprendre ou réviser les cours (4 étudiants)
- retrouver une ambiance de travail et de silence (6)
- travailler (8)
- pour travail personnel (4)
- pour préparer des travaux pratiques (1)
- travailler avec documents sur place (1)
- pour avoir un travail régulier dans la journée, ne pas être distrait (1).
- lire des revues spécialisées
- pour information personnelle sur l'actualité (1)
- pour lecture sur place (1)
- feuilleter des livres - plaisir à hésiter avant de choisir (1)
- être sûr de trouver une connaissance (1)

3. Question 6

Cette question sera abordée en parallèle avec la question 14, Et seulement dans sa troisième rubrique.

4. Question 7

Elle introduit une appréciation de la satisfaction personnelle dans l'utilisation de la bibliothèque. Dans le cadre de cette étude réduite, elle sera négligée. C'est en tout cas la réponse "souvent" qui vient largement en tête.

Cette question a posé un problème, à savoir que les bibliothèques de l'I.U.T.2 et de l'ESCAEL ne pratiquent pas le prêt inter.
 (Même chose pour l'I.U.T.1, mais là un certain nombre d'étudiants l'utilisent sans doute à la bibliothèque universitaire de la Doua. C'est pourquoi ces étudiants seront assimilés à ceux des autres bibliothèques.)

En conséquence seront donnés pour chaque cycle

- D'abord les pourcentages pour toutes les bibliothèques
- Ensuite les pourcentages sans les bibliothèques de l'IUT2 et de l'ESCAEL

	1er CYCLE	2ème CYCLE	1er et 2 ^{ème} CYCLES
POUR TOUTES LES BIBLIOTHEQUES	sur 319 étudiants	sur 184 étudiants	sur 503 étudiants
connaissent le prêt inter	25,6%	46,5%	33,2%
SANS LES BIBLIOTHEQUES DE L'IUT2 et de l'ESCAEL	sur 273 étudiants	sur 164 étudiants	sur 437 étudiants
connaissent le prêt inter	29%	52%	37,5%
et l'utilisent	sur ces 29%	sur ces 52%	
-jamais	24%	21%	
-exceptionnellement	45,5%	61%	
quelquefois	20,5%	15,5%	
-souvent	10%	2,5%	

II apparaît que le prêt inter est insuffisamment connu. On constate que même au niveau de la maîtrise, certains étudiants ignorent ce type de prêt. Mais peut-être y a-t-il eu quelquefois incompréhension du vocabulaire employé.

Malgré ces résultats le service du prêt inter de certaines bibliothèques est souvent important et actif.

Il arrive aussi que le prêt inter dépasse les frontières nationales. En s'adressant directement à la British Library, Lending Division les délais d'obtention d'un ouvrage sont considérablement écourtés (on imagine la satisfaction du lecteur).

6. Libre accès et classement CDU

L'étude des réponses à la question 9 demanderait une étude très différenciée en effet la phrase : "Les livres sont-ils à votre disposition" a été diversement interprétée et pas toujours dans le sens voulu.

deux faits se sont produits dans de nombreux cas.

Dans certaines bibliothèques qui pratiquent le libre accès intégral (ou presque) on répond que les livres ne sont pas à la disposition de l'utilisateur.

Dans d'autres bibliothèques qui ont au contraire la quasi-totalité de leur fonds en magasins, on répond que tous les ouvrages sont à la disposition de l'utilisateur (sans doute a-t-on confondu ici, prêt et libre accès).

Outre ce genre d'erreurs, il est difficile d'interpréter correctement les réponses des étudiants. Ce serait long et fastidieux. Il serait totalement inintéressant de dire combien d'étudiants ont répondu juste, et combien ont répondu faux. Mais il est important, à mon avis, de relever que :

- d'une part, un trop grand nombre d'étudiants n'ont pas une nette conscience de la façon dont est organisée la bibliothèque où ils travaillent,
- d'autre part, c'est un tort de ne pas avoir introduit le terme de libre accès, qui devrait être connu des utilisateurs d'une bibliothèque d'enseignement supérieur. Si j'ai dit déjà que ce questionnaire pouvait servir de révélateur, il pouvait aussi apporter un mot nouveau (en admettant que l'expression "libre accès" était effectivement ignorée de beaucoup, ce qui n'est pas certain).

Avis des étudiants sur le classement des livres en libre accès

Trois bibliothèques ne seront pas prises en compte :

- celle de l'INSA puisque le libre accès y est inexistant sauf pour les ouvrages de références, les dossiers et les périodiques
- celle de l'ESCAEL qui a un classement particulier selon les matières enseignées à l'école.
- la B.U. de médecine qui utilise la classification de la National Library of medicine.

Opinion des étudiants sur la facilité à consulter les catalogues

Sur 352 étudiants :

- 52 % estiment que la consultation est facile (183)
- 8,5 % estiment que la consultation est difficile (29)
- 7,5 % sont sans opinion (27)
- 32 % ne donnent pas de réponse (113).

Ici encore on constate des disparités entre les bibliothèques

Pour la B.I.U. sur 211 étudiants :

- estiment la consultation facile : 94 étudiants soit 44.5 %

Pour l'INSA sur 141 étudiants :

- estiment la consultation facile : 89 étudiants soit 63 %

On s'aperçoit que les étudiants des B.U. se sont souvent cantonnés dans les "sans réponse".

Sur 211 étudiants de la B.I.U. : 91 étudiants n'ont pas répondu, soit 43%

Alors que sur 141 étudiants de l'INSA : 22 étudiants n'ont pas répondu, soit 15.5 %

Les autres étudiants se partagent entre les réponses négatives et les "sans opinion".

Les étudiants connaissent-ils les noms des catalogues qu'ils utilisent

L'étude des réponses à la question 13 a posé quelques problèmes de vocabulaire :

Il a fallu retenir comme juste le terme de Thesaurus CDU indiqué par quelques étudiants de l'INSA à la place du nom de catalogue systématique qui était attendu pour la recherche dans un domaine donné. Ceci pour la raison que la recherche des étudiants passe d'abord par le thésaurus CDU avant la recherche en catalogue systématique. Il me semble en effet qu'ici l'essentiel était d'avoir compris la question, et de ne pas avoir répondu seulement catalogue matières sans préciser systématique comme beaucoup l'ont fait.

Par contre, n'a été acceptée comme bonne réponse que l'indication catalogue de périodiques et non catalogue de revues pour la recherche d'une revue. Il importait que ce terme de

périodique soit connu. Je m'empresse de souligner que même si avait été considérée comme juste la réponse catalogue de revues, les pourcentages auraient été à peine supérieurs à ceux obtenus.

Les NON REPONSE

Avant d'évaluer le nombre de bonnes réponses, il semble intéressant de calculer les "non réponse".

Les NON REPONSE constituent 68 % du total (352 étudiants) étant bien entendu que cela comprend :

- les "non réponse"
- ceux qui ont choisi la case "ne sais pas".

On peut se poser deux questions à partir de ces chiffres :

1 - pourquoi 68 % des 352 étudiants ne répondent-ils pas, alors que 68 % de ces mêmes 352 étudiants utilisent les catalogues. Est-ce incapacité ou négligence, ou les deux à la fois, de la part de ceux qui consultent les catalogues.

2 - Y a-t-il une réelle différence d'attitude entre ceux qui consultent les catalogues

- soit négligent totalement cette question
- soit acceptent de répondre "je ne sais pas"

Quoi qu'il en soit, 32 % seulement des étudiants ont répondu :

- soit juste
- soit faux
- soit partiellement faux ou juste

Cela peut indiquer du moins que 32 % ont pris un certain intérêt à cette question.

2. Réponses à la question 13.

Sur les 352 étudiants des 5 bibliothèques retenues :

28 %	sont capables de citer	le catalogue alphabétique auteur
17 %	" " "	" " " de matière
5.5 %	" " "	" " systématique
7 %	" " "	" " des périodiques

On pourrait croire que le libre accès est le corollaire d'une moins bonne connaissance du nom des catalogues. Au vu des chiffres de cette enquête, réduite il est vrai à 352 étudiants, cela varie selon les cas :

Par exemple :

- le pourcentage de réponses exactes pour le catalogue auteurs est :

- pour Bron : (libre accès) 41 %
- pour l'INSA (pas de libre accès). 30,5 %

- le pourcentage des réponses exactes pour le catalogue systématique est :

- pour Bron (libre accès); 0 %
- pour l'INSA (pas de libre accès). 11.5 %

Sans doute le type d'études poursuivies influe-t-il sur l'utilisation de tel ou tel catalogue et donc sur la connaissance qu'en ont les étudiants.

Les résultats obtenus sont très bas, mais on peut admettre que même sans avoir répondu de façon satisfaisante à ce test, les étudiants savent certainement dans une proportion supérieure utiliser les catalogues et trouver ce qu'ils veulent. Cela reste à mesurer. On imaginera cependant que leur recherche ne va pas sans tâtonnements et temps perdu.

Une connaissance plus rationnelle des catalogues les aiderait sans doute.

CONNAISSANCE (OU MECONNAISSANCE ?) DES BIBLIOGRAPHIES

1. Les réponses à la question 14, rubrique 1

Au préalable, qu'il soit bien vu que :

- d'une part, je n'étudierai que les réponses à la 1ère rubrique, c'est-à-dire celle qui porte sur les seules bibliographies, car :

- les chiffres sont à mon avis, significatifs à ce niveau-là,

- cela simplifie l'étude qui menaçait d'être longue et complexe si l'on voulait envisager toutes les rubriques.

- il se posait de toutes façons un problème de définition qui rendait l'analyse encore plus difficile, à savoir : quel sens, les étudiants donnent-ils au terme "bibliographie" ?; cela peut être dans leur esprit soit une bibliographie donnée par un professeur ou imprimée en fin d'ouvrage, soit le véritable ouvrage de références. Il semble dans ce cas là que le plus intéressant serait plutôt d'essayer de mesurer une attitude.

D'autre part, l'étude ne porte que sur des étudiants du 2ème cycle.

On obtient le résultat suivant :

sur 184 étudiants : 39 % disent utiliser des bibliographies.

2. Les résultats à la question 6 - 3ème rubrique

a. Rappel de la question 6 : comment les étudiants ont-ils choisi de venir emprunter ou consulter tel livre ? Est-ce sur le conseil d'un professeur, d'un camarade et quelles peuvent être les autres causes. Les deux premières rubriques permettaient semble-t-il, d'aiguiller l'enquête sur le sens de la question. Or la plupart des étudiants n'ont pas compris ce qu'on leur demandait.

Ils ont répondu dans quel but ils prenaient un ouvrage (travail personnel, exposé, n'importe quelle raison, raison pécuniaire, approfondir un cours, par exemple, indications qui auraient trouvé leur place plutôt en question 5 rubrique 6, mais n'indiquent pas comment ils ont eu connaissance de ce même ouvrage).

b. Dépouillement de la question 6 rubrique 3

sur 184 questionnaires : 102 étudiants ont coché la case 6/3 soit 55.5 %

91 étudiants ont donné des précisions soit 49.5 %

Sur ces 184 questionnaires, toujours :

si :

les précisions données par les étudiants ont été bien interprétées, [Et il faut signaler qu'ont été rejetés les termes de "hasard" et "recherche personnelle" (cette dernière expression étant équivoque). Cependant le nombre de ces étudiants n'étant pas très élevé, l'incidence sur les résultats qui vont suivre n'aurait pas été grande.]

Il semble que : seulement 12 étudiants soit 6.5 %
ont bien compris la question

En tout cas, ce qui est sûr, c'est que :

Seulement 8 étudiants, soit 4.5 % font état de recherches bibliographiques (autrement dit, ils indiquent les bibliographies, les fichiers, les références et critiques trouvées dans les ouvrages ou les revues).

3 Essai d'interprétation de ces résultats.

Voici ce que semble-t-il, on peut mettre en relief, au vu des chiffres obtenus. Ces chiffres peuvent être contestés quant à leur exacte représentativité, d'autant que la question a été souvent mal comprise, cependant :

Je voudrais montrer en fait que le problème ne doit pas être posé au niveau d'une question mal comprise.

Car on remarque que souvent les étudiants savent très bien décomposer les différentes parties de leur travail : approfondissement ou complément des cours, consultation de livres d'exercices, mise à jour et diversification des connaissances, préparation de travaux pratiques, rédaction de rapports, d'exposés, lecture de revues, culture personnelle, recherches extra-scolaires selon goût personnel, désir ou nécessité de lire, etc...

Or, il semblerait qu'ils aient une conscience beaucoup moins claire de tout ce qui précède ce genre de travail. La recherche bibliographique fait assez peu partie de

leurs préoccupation exprimées

- même si 39 % d'entre eux utilisent des bibliographies,

- même si un certain nombre de ces 39 % d'étudiants trouvent souvent ou quelquefois ce qu'ils y cherchent.

De l'ensemble de ces résultats, on peut essayer de dégager deux faits :

1 - la méconnaissance ou le manque d'intérêt de la matière bibliographique chez un assez grand nombre d'étudiants.

2 - Une utilisation mal définie, semble-t-il, des bibliographies chez ceux qui s'en servent.

C'est regrettable en général, mais surtout à un niveau d'études élevé, par exemple la maîtrise.

Après les études, au niveau du travail, ces étudiants se retrouvent dans la même situation. Il est probable qu'alors ils éprouvent quelques difficultés.

Les questions 14, 15, 16 auraient pu faire l'objet d'autres analyses; faute de temps et d'espace, ce ne sera pas le cas.

III - ATTITUDE DES ETUDIANTS

II. VIS.A.VIS DES BIBLIOTHEQUES

1. L'aide qu'attendent les étudiants de la bibliothèque.

- question 17 : elle fait apparaître que sur les 503 étudiants des 8 bibliothèques concernées, par cette enquête :

- 70 % préfèrent chercher seuls,
- 14 % répondent négativement
- 16 % sont sans opinion ou ne répondent pas

(ces derniers sont très peu nombreux).

-question 18 : malgré ce goût prononcé d'initiative personnelle dans la recherche :

- 50.5 % des étudiants demandent de l'aide au personnel
- contre 45.5 %
- 4 % s'abstiennent de répondre.

Les 50.5 % des étudiants qui demandent de l'aide au personnel, ne se décident que pour 14.5 % à indiquer à quelle personne ils s'adressent.

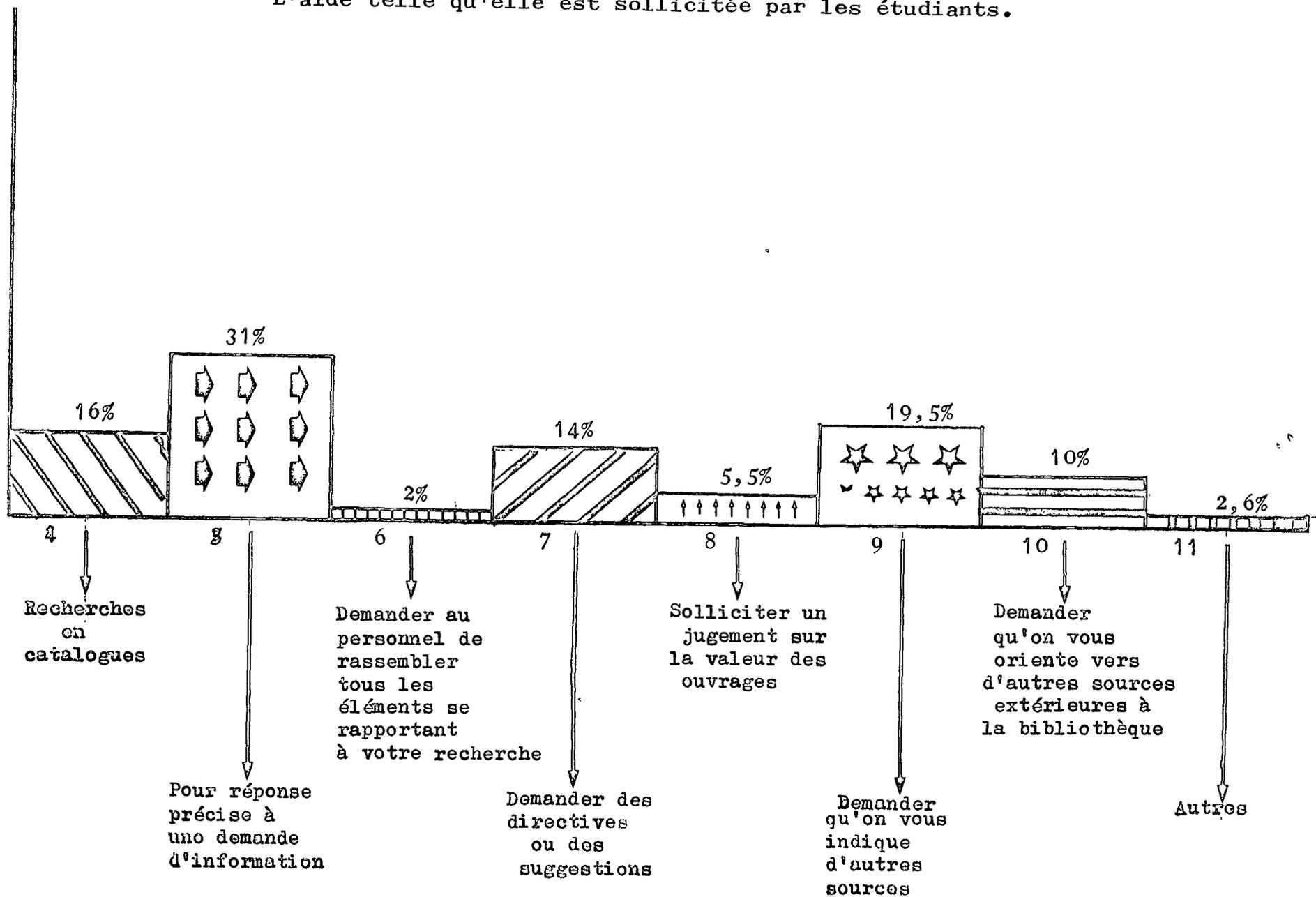
Ils écrivent assez souvent "le" ou "la bibliothécaire" Mais on trouve à peu près aussi souvent : "n'importe qui", "les renseignements", "la première personne venue".

Les étudiants mettent rarement en cause le personnel pour incompetence ou défaut d'aide. Souvent il s'ont peur de déranger, n'osent pas montrer leur ignorance, mais aussi préfèrent chercher seuls ou estiment qu'ils sont les meilleurs spécialistes pour leur travail et que "rien ni personne ne peut les aider". Certains refusent catégoriquement une aide éventuelle, d'autres regrettent d'être livrés à eux-mêmes, surtout au début.

Le graphique de la page suivante indique dans quels cas les étudiants demandent de l'aide.

On voit tout de suite que le recours au personnel n'est le fait que d'un petit nombre. On y trouve classiquement :

L'aide telle qu'elle est sollicitée par les étudiants.



- les demandes d'aide pour recherches en catalogues (les 16 % indiqués sont bien faibles quand on se rappelle la méconnaissance assez générale que démontrent les résultats à la question 13.)

- les demandes d'information quelles qu'elles soient. 5.5 % des enquêtés sollicitent un jugement sur la valeur des ouvrages.

2 % seulement demandent qu'on rassemble tous les éléments nécessaires à leurs recherches (à ce propos, un professeur (1) s'écrie : "Ce serait la B.U. idéale") de même pour les rubriques 6,8,9 (voir page suivante), une étudiante en bibliothèque universitaire dit : "Cela ne me semble pas possible.

Certaines rubriques sont plutôt le fait des centres de documentation. Les bibliothèques d'institut ou d'Ecole supérieure sont certainement mieux adaptées à un public moins nombreux et mieux défini. La question est de savoir ce que peut apporter une bibliothèque Universitaire en matière de documentation à ses lecteurs, ceci en fonction de ses structures, de son personnel, de son budget, mais aussi ce qu'elle pourrait ou devrait apporter.

Toujours à propos de la question 18, voici les autres demandes d'aide indiquées par les étudiants (rubrique n° 11 de la question 18) :

- savoir où se trouve un ouvrage
- demander qui a emprunté tel ou tel ouvrage
- pour demandes d'emprunt à d'autres bibliothèques
- pour autorisation de sortir un ouvrage
- pour gagner du temps
- pour être guidé dans le dédale de la salle de bibliographie
- pour les revues : il n'est pas possible de retrouver celles concernant un sujet précis si on ne connaît pas le numéro. Cela rend difficile la recherche.

Question 19

Malgré ces résultats plutôt faibles, les étudiants sont en grande majorité satisfaits des services qu'ils reçoivent

(1) 250 couples dans les 500 couples

à la Bibliothèque et même s'ils ne sollicitent aucune aide, ils affirment cette satisfaction à la question 19. Cette question 19 (et l'ensemble du questionnaire d'ailleurs) n'avait évidemment pas pour objectif un contrôle du personnel comme il m'en a été fait une fois le reproche. Je ne voulais faire le procès de personne : je n'en ai pas le droit et je ne voudrais pas porter de jugement alors que je n'ai jamais travaillé en Bibliothèque.

Mon seul but était une meilleure compréhension des besoins des utilisateurs. Or, il n'est pas évident que les difficultés des étudiants soient bien perçues par le personnel ni que les efforts du personnel pour aider les étudiants soient bien compris par ceux-ci.

Cela dit, la question était posée de façon globale et concernait l'ensemble de la Bibliothèque. Les 15 personnes sur 503 qui ont manifesté leur mécontentement, plus 2 à moitié satisfaites critiquent aussi bien la durée d'ouverture, le fonds insuffisant etc...

2. Les acquisitions :

Les étudiants utilisent rarement la Bibliothèque pour des acquisitions : seulement 13 % déclarent en avoir suggéré (sur 503 étudiants). Sans doute ne connaissent-ils pas cette possibilité.

B. LES ETUDIANTS ET LA FORMATION DES UTILISATEURS

Question 21

Elle porte sur le nombre d'étudiants qui ont reçu une initiation à l'utilisation de la Bibliothèque. Les réponses seront données par cycles.

1 - Premier cycle :

Il s'agit généralement d'une visite de la Bibliothèque faite par un professeur (ou assistant) ou un bibliothécaire, et quelquefois par le professeur et le bibliothécaire en même temps.



44.5 % des étudiants déclarent avoir reçu cette initiation (les chiffres montrent jusqu'à 65 % pour l'INSA et l'IUT 1). Je n'ai pas pris en compte, cela se conçoit, les étudiants qui disent avoir demandé l'aide d'un camarade ou indiquent le guide du lecteur, et ils sont en nombre extrêmement réduit.

Sur 22 % d'étudiants qui disent à quel niveau d'études ils ont été initiés, 19.5 % indiquent l'enseignement supérieur.

Les professeurs et assistants sont cités 47 fois.

Les bibliothécaires sont cités 129 fois.

Ce genre d'opération suscite l'intérêt des étudiants puisque parmi ceux qui n'ont pas bénéficié de cette initiation :

83% {	- 15 %	estiment que ce serait indispensable
	- 68 %	" " " appréciable
	- 6 %	" " " inutile

2 - Deuxième cycle :

37 % des étudiants déclarent avoir suivi cette initiation.

Sur 14.5 % des étudiants qui indiquent à quel niveau d'études, 13.5 % donnent l'enseignement supérieur.

Les professeurs et assistants sont cités 8 fois.

Les bibliothécaires sont cités 64 fois.

Etudiants qui estiment l'initiation indispensable	11.5 %)	75 %
" " " " appréciable	63.5 %)	
" " " " inutile	8.0 %		

Les autres aspects de la question 21 ne seront pas évoqués. Indiquons seulement que l'initiation se fait souvent par petits groupes, surtout dans le premier cycle et qu'elle est aussi souvent individuelle.

Question 22

De nombreux étudiants, même dans les Bibliothèques où existe le "guide du lecteur" ont été surpris par cette expression. Ils n'ont pas compris ce qu'était ce guide.

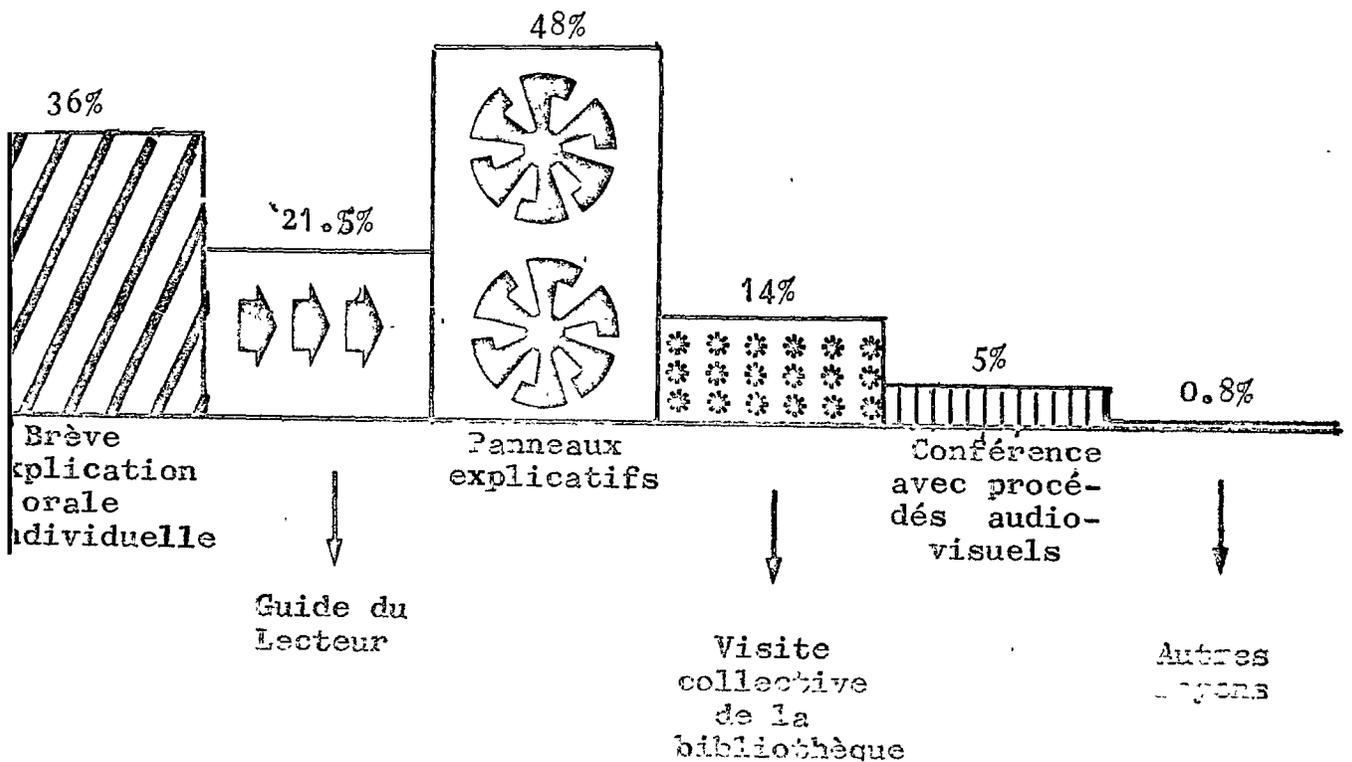
Dans la mesure où ce terme prêtait à confusion dans leur esprit,⁴⁰ il devient inutile de savoir ce qu'ils en pensent. D'ailleurs l'incertitude sur ce terme chez les étudiants, oblige à remettre en cause le pourcentage obtenu à la rubrique 2 de la question 23 (le guide du lecteur comme meilleur moyen pour connaître la Bibliothèque).

Ne serait-il pas préférable d'indiquer sur la couverture du guide, ou au début des explications, très clairement les termes "guide du lecteur" ? Ainsi l'utilisateur qui irait de bibliothèque en bibliothèque s'habituerait à le retrouver dans chacune, et peu à peu appréhenderait mieux l'organisation d'une bibliothèque.

Question 23

Quels moyens les étudiants préfèrent-ils pour mieux connaître le fonctionnement d'une bibliothèque ?

On demandait aux étudiants de choisir un seul moyen. En fait la plupart en ont indiqué 2 ou 3 ou plus. Tous les moyens indiqués ont été comptabilisés même lorsque l'étudiant en a coché plusieurs au lieu d'un.



Les autres moyens indiqués, au nombre de 4, sont les suivants :

1. L'expérience personnelle
2. Par ses propres moyens ce qui sera forcément adapté au chercheur de livres
3. Visite approfondie individuelle
4. Utilisation des pastilles de couleur.

Question 24

Cette question a donné lieu à des développements souvent très intéressants dont il sera donné quelques exemples. Selon le plan du questionnaire, cette question 24 devrait se trouver après la question 20. Son intérêt est tel que j'ai préféré la reporter en fin d'analyse, et ainsi laisser le dernier mot aux usagers des Bibliothèques d'enseignement supérieur.

80 % des étudiants ont répondu. Mais il faut ajouter qu'ont été comptabilisés même les étudiants qui ont écrit seulement deux mots. C'était le plus souvent documentation et information.

Les termes que l'on retrouve avec le plus d'insistance sont évidemment : documentation, information, mais aussi souvent si ce n'est plus : lieu de travail et de recherche. La culture générale et le loisir recueillent moins de suffrages. Enfin les références à l'utilisation de la Bibliothèque après les études sont assez rares tant pour le travail que pour la culture ou les loisirs.

Les notions qui reviennent le plus souvent font référence à l'accessibilité, l'hexaustivité, la spécialisation, l'objectivité, la pertinence de la documentation ou de l'information. On signale aussi les ouvrages difficiles à trouver, rares, épuisés, les documents audio-visuels. Enfin, les étudiants apprécient le calme de la Bibliothèque et surtout l'économie qu'elle leur permet de réaliser.

Citations d'étudiants

Etudiante de 3ème année en pharmacie : certains livres se trouvent en un seul exemplaire.... Ne serait-il pas possible pour

42

ces derniers de réduire le prêt de 15 à 8 jours, ce qui permettrait un roulement rapide et une chance supplémentaire ?

Etudiant en sciences en première année :

"Un moyen d'information précis sur des bases mal comprises. J'aurais aimé une petite section où l'on trouverait les livres contenant les cours enseignés à la Faculté, sans être obligé de se perdre dans des tonnes de livres, trop axés sur des points précis d'une science. Exemple : je viens de passer 3/4 d'heure à trouver les cours de première année DEUG B géologie (cours de la Sorbonne) Pourquoi ne pas assigner dans un coin un petit meuble marqué "DEUG B première année" avec les livres comportant le cours uniquement ?"

Etudiant en sciences, quatrième année :

"Une B.U. devrait être pourvue d'une grande pièce de décontraction agréablement aménagée. Si cela vous semble loufoque, essayer donc d'y travailler plus de 6 heures, vous comprendrez."

Etudiante en sciences, quatrième année :

"Elle est appréciable pour son prêt de livres bien qu'il soit fréquent de ne pas trouver ce que l'on désire".

Etudiante en droit, deuxième année :

"La bibliothèque a pour mission de faciliter le travail de recherche des étudiants. Pour ce il faut qu'il y ait tous les ouvrages et manuels utiles (jugés par les étudiants et les professeurs)."

Etudiant en droit, troisième année :

"La bibliothèque universitaire est un lieu de documentation et de recherche malheureusement inadapté au travail tant individuel que collectif."

Etudiante en droit, première année :

"La bibliothèque devrait être un lieu où l'on soit toujours sûr de trouver facilement, ce que l'on cherche, soit seul, soit avec l'aide claire du personnel".

Etudiant en lettres et sciences humaines. 1ère année :

"La bibliothèque est un outil indispensable à une première approche des problèmes... Une première documentation à une recherche que l'on peut poursuivre dans des centres plus importants et plus spécialisés, si on le désire.

"C'est aussi un lieu de détente (je parle ici des bibliothèques municipales, celle de Lyon par exemple) quand la bibliothèque est un centre culturel ouvert à tous et à la portée de tous et non plus une austère INSTITUTION"

Etudiant en lettres et sciences humaines. 3ème année :

"Un outil de travail indispensable mais sous-employé, et dans lequel on pourrait trouver des documents photographiques ou magnétiques!"

Etudiante en maîtrise de lettres, du personnel technique du CNRS :

"Pourquoi ne demande-t-on pas l'avis des lecteurs pour construire des bibliothèques nouvelles."

Etudiant INSA de 2ème année :

"Un endroit où je peux trouver en permanence la bibliographie nécessaire à mes recherches personnelles en période scolaire et à ma formation continue en période post-scolaire. Naturellement, il faut pour cela une remise à jour continue de la bibliothèque.

Etudiante INSA de 3ème année :

"La bibliothèque doit être un centre d'information et de documentation. Un lieu calme de travail; ses horaires doivent donc correspondre à ces impératifs et en particulier au second. Lorsque j'aurai un emploi, j'espère pouvoir continuer à être en relation avec la bibliothèque de l'INSA pour toute documentation. Quant à la bibliothèque municipale elle doit être ouverte sur la vie et l'actualité.

Etudiant en 1ère année. IUT2 :

"La bibliothèque est une source de culture générale, une ouverture aux matières qui ne me sont pas enseignées."

Etudiant en biologie appliquée. IUT1 :

"La bibliothèque est un lieu où l'on doit trouver tous les renseignements voulus dans quelque matière que ce soit."

Etudiante en biologie spéciale. IUT1 :

- 1- Rôle d'information de la bibliothèque
 - Sur les ouvrages qui existent.
 - Sur la vie littéraire et scientifique par des conférences.
 - sur la vie artistique par des expositions
- 2- Rôle de documentation

Etudiant de 3ème année . ESCAEL :

"C'est un lieu où je peux trouver facilement (fichier) et rapidement les renseignements que je désire."

Citations d'étudiants de 3ème cycle et d'enseignants :

Etudiant en médecine. CES.

"Facilité de trouver des articles ou livres sur un sujet précis et limité de façon stricte, c'est-à-dire bien formulé.
Le tout pour éviter pertè de temps, dispersion d'énergie dans le recyclage futur."

Etudiant de 3ème cycle .D.E.A. :

"la bibliothèque est et sera le "passage" inévitable et d'ailleurs nécessaire et irremplaçable."

Etudiante en médecine. C.E.S.

"-Au cours des études , pouvoir consulter les ouvrages de base, puis l'actualité par les revues.
Possibilité de faire des recherches pour travail personnel
-Par la suite, actualité surtout.

Enseignant, Docteur en droit:

"lieu de travail et de recherche fondamental pour un enseignant."

Enseignant, 3ème cycle. Sciences économiques.:

"Pour l'instant la bibliothèque universitaire est surtout pour moi un moyen de trouver des ouvrages scientifiques et je suis rarement satisfait... Manque de crédits , je suppose."

Enseignante. Doctorat d'Etat en Histoire de l'Art. :

"Trop de monde tassé devant les fichiers trop serrés, il faudrait des fiches au nom de chaque auteur et pour chaque article."

Enseignant. D.E.A. ;

"Emprunter et consulter des ouvrages, être au courant des nouveautés, bien que dans ce cas une tournée dans les librairies soit plus efficace. Les catalogues des nouveautés parues sont une idée intéressante, mais la connaissance du titre ne suffit pas, encore faut-il connaître le contenu."

Enfin, un Maître Assistant de Lyon 2, qui a eu la très sympathique idée de signer :

"La bibliothèque est le coeur de l'Université (au sens littéral et métaphorique). Depuis un certain nombre d'années, il semble que les utilisateurs ne l'entendent pas ainsi. Sans bibliothèque, l'Université n'est pas, elle végète puis meurt, et enseignants et enseignés s'aperçoivent, mais après coup, de son importance capitale.

La balkanisation de l'Université a favorisé le repliement utérin sur les U.E.R., préjudiciable aux interdisciplines et à la bibliothèque centrale, me semble-t-il.

" A stratégie vigoureuse, information économique et technologique indispensable. Dans ces conditions, l'information figure comme une substance de l'action. Elle est alors reconnue comme utile, facteur de développement et de productivité"

in

Management France Mai-Juin 1975 - DIFECO

Librarian : I have the books

You find them

User : I have a problem

You solve it

Librarian : Why don't They appreciate my Library

User : It's difficult learning how to use this crummy Library

Both : Let's try to solve that problem

K.D.C. Vernon

Librarian, London Graduate School
of Business Studies

En conclusion de cette trop rapide étude, on peut rester sceptique sur la capacité de l'ensemble des étudiants à savoir bien utiliser une bibliothèque.

A mon avis, trois points sont à considérer :

- le premier, c'est tout simplement de faire en sorte que les étudiants connaissent mieux la ou les Bibliothèques où ils travaillent. Autrement dit, qu'on leur donne quelques rudiments de bibliothéconomie, qu'on les guide dans la Bibliothèque.

- le second point est un problème de mentalité : les étudiants en majorité considèrent la Bibliothèque

comme un corollaire indispensable à leur travail universitaire. Mais après leurs études ils sont beaucoup moins conscients ou instruits de ce que les Bibliothèques pourraient leur apporter. Autrement dit, c'est un outil pour leur travail, mais ils n'envisagent pas, du moins pour une bonne partie, d'utiliser cet outil pour leur vie intellectuelle ou leur information pendant toute leur existence.

Ils ont, semble-t-il une vision des Bibliothèques qui pourrait être qualifiée de compartimentée. On voit tout de suite le rôle qu'ont à jouer les Bibliothèques de lycées et les Bibliothèques de lecture publique pour éviter ce compartimentage, afin que les Bibliothèques ne soient pas utilisées seulement et principalement au cours des études, mais au contraire, au cours de toute l'existence.

- le troisième point, c'est que les bibliothèques d'enseignement supérieur (et aussi les autres) ont une action à mener dans le domaine de l'information et de la documentation. Les étudiants d'ailleurs commencent à être sensibilisés à ces termes. Mais cela conduit à poser non seulement le problème des Bibliothèques et de leur fonction d'information et d'éducation, mais aussi celui de l'enseignement. Celui-ci devrait donc être tourné lui-même vers l'information et la documentation. Inversement la qualité de l'enseignement dépend de l'information du corps enseignant sur le progrès des différentes disciplines.

Ce sont les premiers et troisièmes points qui m'intéressent dans le cadre de cette enquête, puisque c'est de formation des utilisateurs et de formation à l'information qu'il s'agit. Ce sont des problèmes qui n'ont pas laissé indifférents les responsables des Bibliothèques d'enseignement supérieur. On peut citer à cet égard une enquête sur la formation bibliographique des lecteurs entreprise par la section B.U. de l'A.B.F. (bulletin n°14). Il y est indiqué entre autres que c'est aux bibliothécaires qu'incombe naturellement la formation des usagers, d'autant plus que l'école n'a pas préparé ceux-ci à l'utilisation des bibliothèques.

L'article de M.A. Daumas "Comment préparer les lecteurs à mieux utiliser les bibliothèques....." paru dans le bulletin des bibliothèques de France (cf. bibliographie p.54) fait justement état des expériences tentées en France et à l'étranger, pour la formation des usagers.

En France, l'enseignement dispensé en bibliothèque d'enseignement supérieur s'adresse aux étudiants avancés; le seul exemple, semble-t-il, de formation des étudiants entrant dans l'enseignement supérieur est celui de la centrale documentaire à l'ESCAE de Marseille- Luminy.

A l'étranger, on peut citer les réalisations de la Grande Bretagne et celles de la République Fédérale Allemande (cf. la revue Documentaliste de Janv. Fev. 1976) , ainsi que celles de la République démocratique Allemande où les bibliothèques universitaires sont entièrement intégrées au système d'éducation (cf. article de M. A. Daumas déjà cité)

Cet ensemble de réalisations permet de bien augurer de l'avenir. Mais la formation des utilisateurs implique la formation des formateurs. Cela n'est pas assuré présentement, et cependant toute l'entreprise en dépend.

A la fin de cette étude trop courte et trop sommaire, à mon gré, je voudrais dire que :

- Cette étude m'a apporté une meilleure connaissance du public étudiant des bibliothèques même si sans doute nombre de réflexions sembleront évidentes, banales aux bibliothécaires qui voudront bien lire ces pages.

- Conjointement, j'ai mieux compris l'intérêt fondamental d'une étude des besoins des utilisateurs.

- Enfin, ceci était une expérience nouvelle et extrêmement enrichissante. Je regrette seulement d'avoir été seule alors qu'un travail de groupe aurait été plus fructueux et certainement mieux assuré d'objectivité. Cela aurait été d'autant mieux indiqué que le nombre de questionnaires exploitables était particulièrement élevé; encore une fois, je rappellerai à ce sujet l'action déterminante de l'ensemble des personnels des 8 bibliothèques contactées.

1. SECTION SCIENCES ET 1er CYCLE DE DROIT

43, Boulevard du 11 novembre 1918

69621 VILLEURBANNE

LIBRE-ACCÈS : l'essentiel est en libre-accès
classement CDU

CATALOGUES :

- alphabétique - auteurs)
- alphabétique - matières) dans chaque salle
- systématique)
- des périodiques)
- des thèses)
- ouvrages entrés à la) en salle "chercheurs"
- bibliothèque avant 1950)

SALLE DE BIBLIOGRAPHIE : au rez-de-chaussée

PERIODIQUES : au 1er étage au niveau étudiants
au 2e étage au niveau chercheurs

PRET-INTER : s'adresser en salle "chercheurs"

INITIATION DES ETUDIANTS

- guide du lecteur à la disposition des utilisateurs.
- à l'inscription des étudiants, publicité pour une visite de la bibliothèque : le nombre des étudiants qui s'inscrivent est relativement bas.
- visites organisées sur demande des assistants en sciences, en droit.
- peu de visites de lycéens.
- une personne dans la salle des catalogues et des bibliographies est là en permanence pour aider les lecteurs. Le personnel va au-devant des étudiants qui ne viennent pas spontanément demander des explications et qui semblent éprouver des difficultés dans leur recherche.

Section Droit-lettres 18^e, quai Cl. Bernard.

Libre accès : Pas de libre accès, sauf pour les usuels de la salle de lecture, classés selon la C.D.U. (avec cadres de classement fixés à côté des rayonnages).
en projet : une salle de 20 000 volumes en libre accès essentiellement au niveau étudiants pour décongestionner le service de prêt.

Catalogues : - catalogues d'auteurs et anonymes
- catalogues matières : l'un appelé "dictionnaires" l'autre systématique selon classification de Brunet.
- catalogues des périodiques :
- 1 fichier de tous les périodiques possédés par la bibliothèque,
- 1 liste sur panneau mobile des revues reçues actuellement à la bibliothèque.

Salle de références : destinée surtout aux chercheurs, sans être fermée aux étudiants.

Périodiques : Salle nouvellement créée.

Prêt inter : Service très important : demandes d'environ 2 500 volumes dont 150 photocopies aux autres bibliothèques françaises, des demandes sont envoyées aux bibliothèques étrangères mais dans une proportion moindre.

Initiation des étudiants : Un conservateur est responsable du service au public trois jours par semaine et est relayé par d'autres conservateurs deux autres jours; dans la salle des catalogues a été institué un roulement de plusieurs bibliothécaires.
L'initiation des lecteurs n'est pas systématique, elle est possible au moment de l'inscription. Elle peut se faire sur demande de groupes d'étudiants (ce fut le cas il y a 3 ans) ou sur demande des professeurs (par ex. au niveau du C 2 ou au delà), qui se chargent eux-mêmes de former leurs élèves.

Un guide du lecteur plus élaboré est en projet. Il n'existe pour l'instant qu'une notice à l'intention des lecteurs.

Section Médecine - Pharmacie - Odontologie

8 avenue Rockefeller - 69373 - LYON

Libre accès : - peu de livres en libre accès : ouvrages de base dans la grande salle de lecture classés suivant la classification de la National Library of Medicine. Usuels qui ne peuvent être empruntés - mais pratique du prêt à court terme.

Catalogues : - auteur anonymes
- alphabétique de matières
- systématique
- des thèses
- de périodiques (imprimé)

Salle de références : Index Medicus, Chemical Abstracts, Excerpta Medica, Bulletin signalétique du C.N.R.S., etc ...

Périodiques : env. 800 en accès libre

Prêt inter : surtout au niveau thésard

Initiation des lecteurs :

- affiches humoristiques
- guide du lecteur : donné au moment de l'inscription, et toute l'année à la disposition des lecteurs dès l'entrée, et signalé par des affiches portant l'indication "Guide du lecteur".
- initiation au niveau des thésards. Dès leur inscription à la bibliothèque, les thésards s'inscrivent sur un cahier pour le cours de bibliographie.
- initiation des étudiants envoyés par les universitaires
- A signaler qu'un enseignement de bibliographie avait été introduit dans les études de biologie de façon officielle pendant 3 ans. Il avait été pris en compte dans l'obtention du diplôme d'études et de recherches en biologie humaine (D.E.R.B.H.). Cet enseignement de bibliographie continue à être dispensé de façon officieuse.

Libre accès : la totalité du fonds est en libre accès, classement CDU

Catalogues : - alphabétique auteurs
- alphabétique matières
- systématique
- de périodiques

Salle de bibliographies : avec catalogue spécial : ouverte à tous.

Périodiques : dans une salle spéciale environ 400 abonnements,
dont 172 étrangers.

Prêt inter : pratiqué par la bibliothèque

Initiation des étudiants :

- guide du lecteur, à la disposition des étudiants.
- depuis 1975, montage audio-visuel : présentation de l'ensemble de la bibliothèque et du centre de documentation théâtrale et cinématographique.
- visites de la bibliothèque en début d'année, organisées sur demande des étudiants et surtout des professeurs.
- service au public : les étudiants peuvent y demander des renseignements.

Centre de documentation théâtrale et cinématographique :

- fonds de 4 à 5000 livres, de périodiques, de documents iconographiques (maquettes, décors, affiches, photos, etc ...)
- relations avec les théâtres régionaux - expositions - dossiers de presse.
- petit auditorium pour animation (avec en plus un projet d'y organiser des auditions musicales à certaines heures.)

Développement du secteur audio-visuel :

Documents sur microfiches et microfilms et appareils de lecture correspondants.

Public : 1040 étudiants inscrits.

disciplines représentées : chimie,
biologie,
génie civil,
gestion des entreprises,
informatique

Libre accès : Tout en accès direct dans la salle de lecture
(il y a aussi une salle de travail en groupe et une
salle d'archives, de périodiques anciens)
Classement selon la CDU.

Catalogues : - catalogues alphabétiques auteurs seulement

Bibliographies : quelques-unes seulement

Périodiques : 250 (quotidiens, revues d'économie, droit, sociologie).

Prêt inter : Pas de prêt inter

Initiation des étudiants :

- visites de la bibliothèque pour les étudiants de 1^{ère} année, avec l'aide des enseignants.
- pas de guide du lecteur.
- explications individuelles.

Activités à l'intention des étudiants - animation :

- théâtre (abonnement au 1^{er} trimestre et information) en relation avec les enseignants.
- lecture : premier essai d'un groupe de lecture.
- danse, artisanat, cinéma, etc... selon le contexte lyonnais.

Distribution : sur proposition de Mme ALLERA (les questionnaires ont été remis :

- soit aux responsables d'étudiants, afin qu'ils les distribuent (car à cette époque de l'année universitaire, les étudiants de l'I.U.T. fréquentent moins la bibliothèque.)
- soit aux enseignants.

Bibliothèque entièrement nouvelle, ouverte depuis octobre 75 seulement

Public : 820 étudiants qui ont une moyenne de 35 h par semaine et à qui il reste donc peu d'heures pour travailler en bibliothèque.

Disciplines enseignées à l'I.U.T. 2 :

- génie mécanique
- génie technique
- techniques de commercialisation

Libre accès : tout est en libre accès soit dans la salle de lecture soit dans la salle de documentation. Il y a aussi une salle d'archives et de rapports de stage.

Classement selon la CDU.

Catalogues : - alphabétique auteurs
- matières
- topographique

Ouvrages de références : seulement encyclopédies et dictionnaires

Périodiques : 120 abonnements

Prêt inter : n'est pas pratiqué par la bibliothèque

Initiation des étudiants :

- visites de la bibliothèque pour les étudiants avec les enseignants et la bibliothécaire.
- le guide du lecteur sera fait l'an prochain.

La Bibliothèque de l'I.N.S.A. est fréquentée par des étudiants, enseignants, des ingénieurs, les petites et moyennes entreprises.

Nombre d'étudiants : 3 500. Ils ne viennent à la bibliothèque que pour emprunter des ouvrages et consulter des bibliographies. Car en raison de l'exiguïté des locaux de la bibliothèque, il n'y a pas de salle de travail proprement dite.

Libre accès : local insuffisant, il est impossible d'y instaurer le libre accès.

les ouvrages sont en grande partie en magasin.

Salle de références : en même temps, salle de consultation, à la disposition de tous les inscrits. On y trouve aussi :

- des dossiers documentaires,
- des périodiques.

Catalogues : - systématique très important avec thesaurus CDU,
- auteurs - titres
- de collections,
- bibliographique
- des ouvrages non à la bibliothèque mais que l'on peut trouver dans la région.

- sommaires des périodiques de l'année en cours, et tables des matières des périodiques des années antérieures.

Prêt inter : souvent dirigé vers la National Lending Library

Formation et accueil des usagers :

1 - Visite de la bibliothèque avant la rentrée pour les nouveaux arrivants (journée portes ouvertes).

2 - guide du lecteur

3 - Initiation au moment de l'inscription pour les étudiants de 1ère année.

4 - Initiation à la bibliographie à partir de la 4ème ou 5ème année,

à la recherche documentaire

5 - Relations facilitées pour toute information :

Le bureau de références est situé face à l'entrée et toujours ouvert.

Disciplines représentées à l'INSA :

- génie civil et urbanisme
- génie mécanique
- électrotechnique et électronique
- génie physique matériaux
- génie énergétique
- informatique
- biochimie (petite section)
- chimie industrielle (dernière année d'activité de cette section).

Public : environ 280 étudiants pour les 3 années d'études.

Au moment où l'enquête a été lancée, il faut préciser que les étudiants de 2ème année étaient en stage et venaient donc moins souvent à la bibliothèque. Cela a réduit d'autant, la proportion de ceux qui pouvaient répondre aux questionnaires.

Libre accès : en accès libre sur les rayons avec classement systématique - selon matières étudiées à l'école : gestion, marketing, etc...

Catalogues : - alphabétique auteurs
- analytique de matières avec analyse de livres
et dépouillement de revues.

Classification inspirée de la CDU que l'on envisage de remplacer par un autre système.

Bibliographies : pas de bibliographies

Périodiques : 200 titres de revues : avec exposition des derniers numéros de certaines revues dans la salle des périodiques.

Les autres périodiques sont rangés sur les rayons avec les livres.

Prêt inter : les étudiants sont envoyés vers d'autres écoles.

Initiation des lecteurs :

- guide du lecteur,
- pour les 1ère année, initiation par petits groupes,
- aide personnalisée pour recherches individuelles.

N.B. Il faut signaler pour cette bibliothèque que seuls les étudiants de 2ème et 3ème années ont été considérés comme 2ème cycle.

1. Selon les 8 bibliothèques (503 étudiants)

	La Doua	C. Bernart	Médecine	Bron	I.N.S.A	IUT ₁	IUT ₂	ESCAEL	TOTAL
S	29	17	31	38	79	79	36	10	319
E	28	28	27	13	62	6*	0	20	184
S	57	45	58	51	141	85	36	30	503

étudiants de l'IUT, sont en biologie spéciale donc en 3e année.

2. Selon les disciplines pour la B. I. U.

	Lettres	Droit	Sciences	Sc. éco.	Sc. et tech. gestion	médecine	pharma- cie	odonto- logie	TOTAL
	48	17	11	5	3	12	18	1	115
	29	7	24	7	2	14	13	0	96
	77	24	35	12	5	26	31	1	211

Dans la répartition par cycles et par bibliothèques p...., l'étudiant en odontologie a été assimilé aux étudiants de médecine.

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR GRANDES DISCIPLINES

au 13 déc. 1975

Universités	Disciplines	tous cycles confondus	1er et 2ème cycle	3ème cycle
UN I	SCIENCES	5 724 dont 143 sciences et techniques	4 343	1 381
	MEDECINE	9 534	7 668	1 866
	PHARMACIE	2 174	1 715	459
	ODONTOLOGIE	741	662	79
	I.U.T.	1 860	1 860	0
UN II	Droit, SCIENCES			
	POLITIQUES,	941	843	98
	SCIENCES ECO.	1 939	1 716	223
	LETTRES	9 044	8 598	446
UN III	DROIT	4 699	4 100	599
	GESTION	859	859	0
	SCIENCES	373	373	0
	-maîtrise des sciences so- ciales			
	-maîtrise des sciences de gestion			
	LETTRES	1 260	1 003	257
TOTAL		39 148 avec IUT 37 288 sans IUT	33 740 avec IUT 31 480 sans IUT	5 408

Les chiffres sont en milliers

Les chiffres sont en milliers et les chiffres qui pourraient être utilisés

- BALLY (). DEDEYAN (). - l'initiation bibliographique dans les bibliothèques universitaires, in : Association des bibliothécaires français, section B.U., bull. n° 14.
- BOURDIEU (Pierre). SAINT-MARTIN (M. de). - Les utilisateurs de la B.U. de Lille, in : cahiers du Centre de sociologie européenne : rapport pédagogique et communication. p. 111-120.
- BRUNEL (Louis) - La télédocumentation ou toute la mémoire du monde à domicile, in : Documentation et bibliothèques, 21, (1975) n° 4 p. 179-186.
- BUREAU NATIONAL DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE.
Paris.
- Résumé du rapport : premières conclusions du groupe de travail constitué par le B N I S T avec le concours du Ministère de l'Education nationale, pour étudier les problèmes posés par la formation des spécialistes de l'information et la sensibilisation des utilisateurs/ Groupe "formation" B N I S T. - PARIS. , 1974.
- Idem. - Note d'introduction / groupe sensibilisation et formation des utilisateurs de l'information, B N I S T. - Paris, 1975 (24 nov.)
- CALIXTE (Jacqueline). - L'enseignement de la recherche documentaire à l'Ecole supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Marseille-Luminy, in : Documentaliste, 13 (1976) n° 2, p. 45-80.
- DAUMAS (A.). - "Comment préparer les lecteurs à mieux utiliser les bibliothèques..." in : Bulletin des Bibliothèques de France, 19 (1974) n° 4, p. 213-228.
- JAVEAU (Claude). - L'enquête par questionnaire : carnet de l'usage du praticien / Claude Javeau. - 2e éd. - Bruxelles : M. de la Université de Bruxelles, 1971. - 261 p.

- MALLÉN (Marie-Christine). - Une méthode pour l'étude des besoins des utilisateurs in : documentaliste II (1974) n° 4, p. 166-170.
- MAUPERON (André). - La formation des utilisateurs en Grande-Bretagne et en République fédérale d'Allemagne, in : Documentaliste, 13 (1976) n° 1, p. 13-16.
- PIGANIOL (Pierre). - Lettre adressée au Secrétaire général par P. Pierre Piganiol, ..., in : l'information dans une société en évolution. O.C.D.E Paris, 1971
- Pour la sensibilisation des utilisateurs en France, in : documentaliste, 13 (1976) n° 1. (Extraits du rapport du groupe "Formation" du B N I J T).
- SIRE (Marcel). - Le Document et l'information : leur rôle dans l'éducation / sous la direction de Marcel Sire. - Paris : A. Colin, 1975. - 320 p. (Bourellier-éducation).
- STOICA (Ion); - Principes régissant l'activité d'information dans les bibliothèques d'enseignement supérieur en Roumanie, in : Bull. UNESCO Bibl., 29 (1975) n° 5 p. 289-293 + p. 306.
- VERNON (K.O.C.).- Introducing users to sources of information : the approach of the London Business school, in : Aslib proceedings, 27 (1975) 11-12, p 468-473.



e LANET
bibliothécaire
ole Nationale
eure des Bibliothèques
Bd du 11 Novembre 1918
VILLEURBANNE

Avril 1976

Je vous propose de répondre immédiatement à ce questionnaire et de le remettre à la personne qui vous l'a distribué.

Il a été conçu pour me permettre de mieux connaître la manière dont vous utilisez la bibliothèque pour votre travail personnel.

Les résultats feront partie d'une note de synthèse que je soutiendrai devant jury et dont l'évaluation est prise en compte pour la délivrance du diplôme supérieur de bibliothécaire.

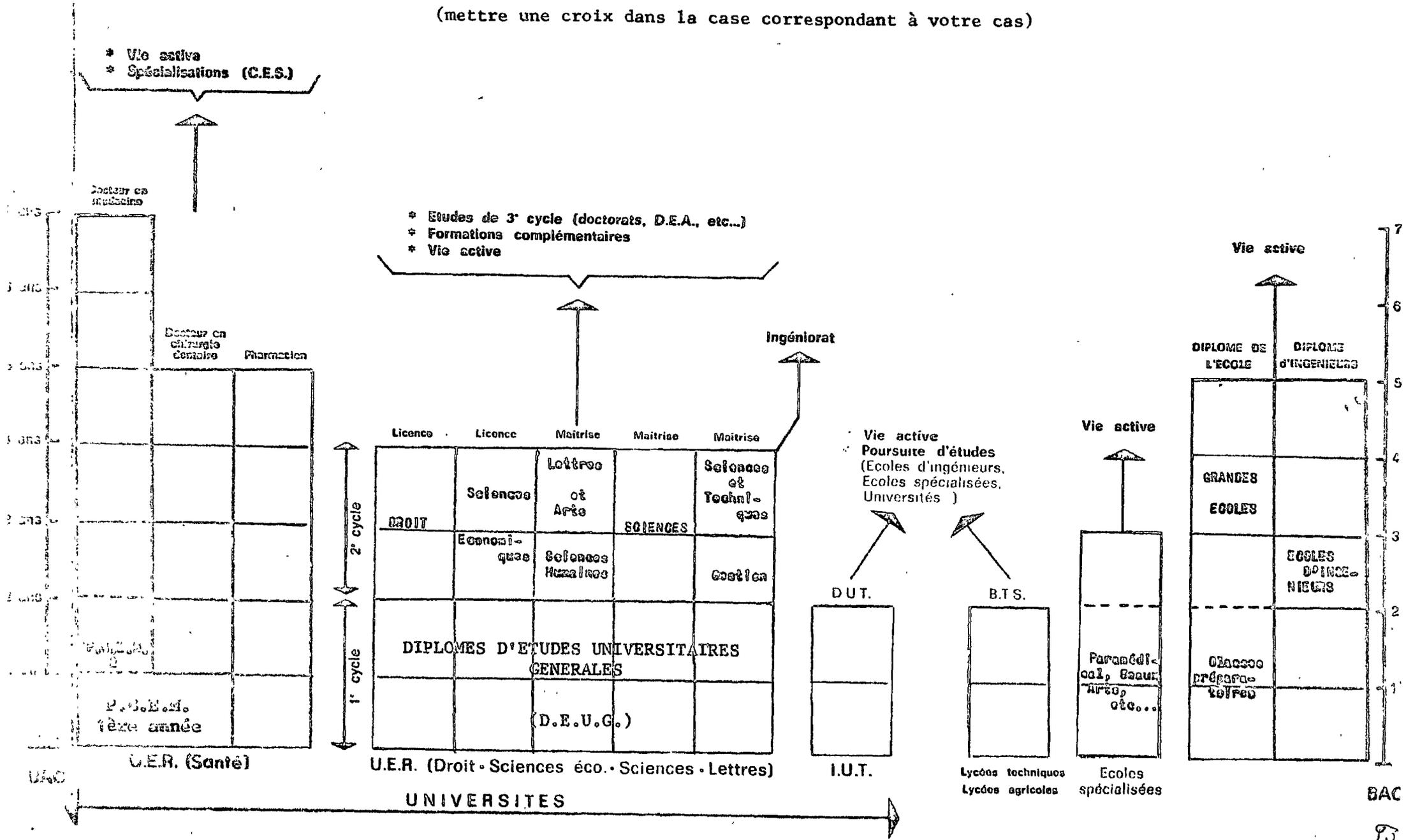
Le titre en est :

"L'information et la documentation dans les bibliothèques d'enseignement supérieur et la formation des utilisateurs".

Avec mes remerciements pour votre compréhension et votre aide.



(mettre une croix dans la case correspondant à votre cas)



64

QUESTIONNAIRE

ETES-VOUS ? *

liant enseignant autre
liante

FRÉQUENTIEZ-VOUS UNE BIBLIOTHEQUE AVANT D'ENTRER DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ?

OUI NON

OUI, LAQUELLE :

Bibliothèque de lycée
Bibliothèque municipale
Autre

précisez :

COMBIEN DE TEMPS FREQUENTEZ-VOUS UNE BIBLIOTHEQUE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ?

a moins d'un mois de 2ans à 5 ans
1 mois à 6 mois + de 5 ans
plus de 6 mois à 2 ans

FRÉQUENTIEZ-VOUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE OU VOUS A ETE DISTRIBUE LE QUESTIONNAIRE ?

de 3 fois par semaine plus d'une fois par mois
moins d'une fois par semaine moins d'une fois par mois

FRÉQUENTIEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE POUR : (plusieurs raisons peuvent-être données)

trouver des amis - emprunter des livres
trouver un local entre deux cours
être à jour les notes de cours
consulter sur place des documents
rassembler une documentation pour
travail personnel
autre - (précisez)

POURQUOI ETES VENU POUR EMPRUNTER UN LIVRE OU LE CONSULTER SUR PLACE, EST-CE :

parce qu'un professeur vous l'a conseillé
parce qu'un camarade vous en a parlé
pour d'autres raisons - (précisez)

Cochez une croix dans la case correspondant à votre cas.
Avez-vous rempli le schéma ci-contre ?

AVEZ-VOUS LE DOCUMENT QUI REpond A VOTRE RECHERCHE :

jours souvent quelquefois
ais rarement

AVEZ-VOUS QU'IL EXISTE LE PRET INTER-BIBLIOTHEQUES ?

oui non

SI OUI, L'UTILISEZ-VOUS :

- exceptionnellement
- quelquefois
- souvent

PAR LA BIBLIOTHEQUE, LES LIVRES SONT-ILS DIRECTEMENT A VOTRE DISPOSITION ?

en totalité oui non ne sais pas
en partie oui non ne sais pas

LE CLASSEMENT DES LIVRES QUI SONT A VOTRE DISPOSITION SUR LES RAYONS VOUS PARAIT-IL :

facile à utiliser difficile à utiliser sans opinion

UTILISEZ-VOUS LES CATALOGUES (appelés aussi fichiers) DE LA BIBLIOTHEQUE ?

oui non

Si non, passez directement à la question n° 14

LA RECHERCHE DANS LES CATALOGUES (ou fichiers) VOUS SEMBLE-T-ELLE :

facile difficile sans opinion

AVEC UN CATALOGUE (ou fichier) UTILISEZ-VOUS DANS LES CAS SUIVANTS :

Recherche d'un ouvrage dont vous connaissez l'auteur ?

à partir du catalogue ne sais pas

Recherche des ouvrages sur un sujet précis ?

à partir du catalogue ne sais pas

Recherche des ouvrages dans un domaine donné ?

à partir du catalogue ne sais pas

Recherche d'une revue ?

à partir du catalogue ne sais pas

UTILISEZ-VOUS D'AUTRES MOYENS DE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE ?

Microfilmographies

Encyclopédies - dictionnaires

et autres

lesquels :

-
-

Si non

Si aucun, passez directement à la question n° 17

LES BIBLIOGRAPHIES QUE VOUS UTILISEZ, VOUS SEMBLANT-ELLES :

- adaptées
- inadaptées
- trop nombreuses
- insuffisantes
- autres opinions (précisez) :

TRouveZ-VOUS CE QUE VOUS CHERCHEZ GRACE A CES MOYENS DOCUMENTAIRES ?

- peuvent
- quelquefois
- jamais

PREMEZ-VOUS CHERCHER SEUL ?

- oui
- non
- sans opinion

SOLLICITEZ-VOUS L'AIDE DU PERSONNEL DE LA BIBLIOTHEQUE ?

- non donnez vos raisons s'il y a lieu et passez à la question n° 20

si oui ?

OUI, EST-CE POUR :

- les recherches en catalogue (ou fichier)
- obtenir une réponse précise à une demande d'information
- demandeur au personnel de rassembler lui-même tous les éléments se rapportant à votre recherche
- demandeur des directives ou des suggestions
- soliciter un jugement sur la valeur des ouvrages
- demandeur qu'on vous indique d'autres sources
- demandeur qu'on vous oriente vers d'autres sources extérieures à la bibliothèque
- autres (précisez) :

EST-VOUS SATISFAIT DE L'AIDE QUE VOUS RECEVEZ A LA BIBLIOTHEQUE ?

- oui
- non

NON, POURQUOI :

AVEZ-VOUS DEJA FORMULE DES SUGGESTIONS D'ACQUISITION ?

- oui
- non

AVEZ-VOUS RECU UNE INITIATION A L'UTILISATION DES DIFFERENTES BIBLIOTHEQUES QUE VOUS AVEZ EU L'OCCASION DE FREQUENTER ?

- oui
- non

OUI : A QUEL NIVEAU D'ETUDES :

OU ?

- PAR QUI ? : - professeur
- assistant
- bibliothécaire
- autre précisez :

- COMMENT ? : - systématiquement
- par petits groupes
- individuellement
- sur votre demande
- autre précisez :

NON, ESTIMEZ-VOUS QUE CE SERAIT :

- indispensable appréciable inutile

Y A-T-IL UN GUIDE DU LECTEUR DANS VOTRE BIBLIOTHEQUE ?

- oui non

QUELLE SEMBLE-T-IL :

- satisfaisant insuffisant sans réponse

POUR MEILLEUR MIEUX CONNAITRE LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE, QUEL MOYEN PREFEREZ-VOUS ?

- brève explication orale individuelle
- guide du lecteur
- panneaux explicatifs
- visite collective de la bibliothèque
- conférence avec procédés audio-visuels
- autres moyens (précisez)

EST-CE QUE POUR VOUS QUE LA BIBLIOTHEQUE ET QU'EN ATTENDEZ-VOUS AU COURS DE VOS ETUDES ET LORSQUE VOUS AUREZ UN EMPLOI ?

DEPUIS LA BIBLIOTHEQUE OU VOUS A ETE DISTRIBUE LE QUESTIONNAIRE, FREQUENTEZ-VOUS ACTUELLEMENT UNE AUTRE BIBLIOTHEQUE ?

- la bibliothèque d'Ecole Supérieure laquelle :
- la bibliothèque d'Institut laquelle :
- la bibliothèque municipale
- la bibliothèque universitaire
- la bibliothèque d'U.E.R.
- autre (précisez)

TABLE DES MATIERES .

I- PREAMBULE	p.I
2- L'ENQUETE	
I-L'échantillon.....	p.5
2- Le déroulement de l'enquête.....	p.6
3- Le bilan.....	p.7
4- Le questionnaire.....	p.8
3- L'ANALYSE	
Avertissement.....	p.10
I-Profil sommaire de la population prise en compte.....	p.II
I- Répartition par sexe.....	p.II
2- " " " bibliothèques	p.II
3- " " " cycles	p.I2
4- Répartition " grandes disciplines.....	p.I3
5- Fréquentation des bibliothèques avant l'entrée dans l'enseignement supérieur.....	p.I4
2- L' utilisation des bibliothèques par les étudiants.....	p.I5
I- Questions 3 et 4	p.I5
2- Pourquoi les étudiants viennent à la bibliothèque. Leur travail.....	p.I7
3- Question 6	p.20
4- Question 7	p.20
5- Le prêt inter	p.2I
6- Libre accès et classement CDU	p.22
7- L'utilisation et la connaissance des catalogues.....	p.23
8- Connaissance (ou méconnaissance) des bibliographies.....	p.26
3- Attitude des étudiants	
A- Vis-à-vis de la bibliothèque	p.30
I- l'aide qu'attendent les étudiants de la bibliothèque.....	p.30
2- Les acquisitions	p.33
B- Les étudiants et la formation des utilisateurs	
I- Question 2I	p.33
2- Question 22	p.34
3- Question 23	p.35
Question 24	p.36
4- Conclusion	p.40

5- Annexes :

Bibliothèque Interuniversitairep.43
 Bibliothèque de 1^o IUT1p.47
 Bibliothèque de 1^o IUT2p.48
 Bibliothèque de 1^o INSAp.49
 Bibliothèque de 1^o ESCAELp.51
 Répartition par cycles (chiffres)p.52
 " " " disciplinesp.53
 Bibliographiep.54
 Questionnaire . p 55

